

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une reprise interrompue

AVRIL
2025



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une reprise interrompue

AVRIL
2025



Copyright ©2025 International Monetary Fund

Édition française

Département services intégrés et équipements du FMI

Division services linguistiques, section française

Cataloging-in-Publication Data
IMF Library

Names: International Monetary Fund, publisher.

Title: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa : recovery interrupted.

Other titles: Sub-Saharan Africa : recovery interrupted. | Recovery interrupted. | Regional economic outlook:
Sub-Saharan Africa.

Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 2025. | Apr. 2025. | Includes bibliographical references.

Identifiers:

9798229007320	(English paper)
9798229007535	(English ePub)
9798229007696	(English Web PDF)
9798229007740	(French paper)

Subjects: LCSH: Africa, Sub-Saharan—Economic conditions. | Economic forecasting—Africa, Sub-Saharan. | Economic development—Africa, Sub-Saharan. | Africa, Sub-Saharan—Economic policy.

Classification: LCC HC800.R44 2025

Le rapport *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* est publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution économique de la région. Les projections et considérations de politique économique qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.



Les commandes peuvent être effectuées par Internet ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090, U.S.A.

Tél. : + (1) 202.623.7430

Télec. : + (1) 202.623.7201

publications@IMF.org

bookstore.IMF.org

elibrary.IMF.org

Toutes les éditions du rapport *Perspectives économiques régionales* :

Afrique subsaharienne sont disponibles à l'adresse :

<https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA>

Table des matières

Remerciements	v
Groupes de pays	vi
Hypothèses et conventions	vii
Résumé	viii
Une reprise interrompue	1
De nouveaux chocs font échouer la reprise naissante	2
Et la région voit l'incertitude s'accroître soudainement	4
Des chocs plus nombreux, des arbitrages plus difficiles	9
Élaborer les politiques dans un climat d'incertitude : prudence, cohérence et crédibilité	10
La communauté internationale doit plus que jamais intensifier sa contribution	14
Bibliographie	17
Appendice statistique	19

TABLEAUX

Afrique subsaharienne : groupes de pays	vi
Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux	vi
Afrique subsaharienne : abrégations des pays	vii

ENCADRÉ

Encadré 1 : Flux d'aide publique au développement vers l'Afrique subsaharienne	16
--	----

GRAPHIQUES

Graphique 1. Inflation globale, 2015-25	2
Graphique 2. Dette publique, 2000-28	2
Graphique 3. Croissance du PIB, 2024-26	3
Graphique 4. Variation de la croissance du PIB régional, 2024-25	3
Graphique 5. Exportations vers les États-Unis, 2023	4
Graphique 6. Cours des produits de base, 2025	4
Graphique 7. PIB par habitant, 2019-25	5
Graphique 8. Écarts de rendement observés sur les obligations souveraines, 2019-25	6
Graphique 9. Solde budgétaire, 2019-24	6
Graphique 10. Chevauchements de déséquilibres macroéconomiques, 2024	7
Graphique 11. Scénario pessimiste	7
Graphique 12. Flux de financements extérieurs du secteur public, 2022-25	8
Graphique 13. Dix premières destinations des réfugiés et demandeurs d'asile en provenance de République démocratique du Congo, 2024	8
Graphique 14. Le trilemme des dirigeants	9
Graphique 15. Inflation ou ajustement budgétaire, par cadre monétaire, 2024	12
Graphique 16. Espérance de vie à la naissance, 1950-2023	14
Graphique de l'encadré 1.1. Flux d'APD vers l'Afrique subsaharienne, 2013-23	16
Graphique de l'encadré 1.2. Afrique subsaharienne, flux d'APD, 2023	16

APPENDICE STATISTIQUE

SA1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation	21
SA2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique	22
SA3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris	23
SA4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves	24

Remerciements

L'édition d'avril 2025 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne – Une reprise interrompue* a été rédigée par Adrian Alter, Cleary Haines, Khushboo Khandelwal, Maurizio Leonardi et Saad Quayyum, sous la direction d'Andrew Tiffin et Catherine Pattillo.

Le présent rapport s'accompagne de deux Notes du FMI :

« Au bord du gouffre : la fragilité et les conflits en Afrique subsaharienne », rédigée par Wenjie Chen, Michele Fornino, Vidhi Maheshwari, Hamza Mighri, Annalaura Sacco et Can Sever.

« Enrayer la tendance : stabilisation de la dette en Afrique subsaharienne », rédigée par Athene Laws, Thibault Lemaire, Rachid Pafadnam, Nikola Spatafora et Khushboo Khandelwal.

Charlotte Vazquez était responsable de la production du rapport ; elle a bénéficié du concours de Bryan Weaver.

L'édition finale du rapport a été supervisée par Cheryl Toksoz du département de la communication.

Groupes de pays

Afrique subsaharienne : groupes de pays

Pays exportateurs de pétrole	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays fragiles ou touchés par un conflit ¹
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Afrique du Sud	Burkina Faso	Burkina Faso
Cameroun	Botswana	Burundi	Angola	Burundi	Burundi
Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde	Bénin	Congo, Rép. dém. du	Cameroun
Gabon	Congo, Rép. dém. du	Comores	Botswana	Érythrée	Comores
Guinée équatoriale	Érythrée	Côte d'Ivoire	Cabo Verde	Éthiopie	Congo, Rép. dém. du
Nigéria	Ghana	Eswatini	Cameroun	Gambie	Érythrée
Soudan du Sud	Guinée	Éthiopie	Comores	Guinée	Éthiopie
Tchad	Libéria	Gambie	Congo, Rép. du	Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
	Mali	Guinée-Bissau	Côte d'Ivoire	Libéria	Mali
	Namibie	Kenya	Eswatini	Madagascar	Mozambique
	Niger	Lesotho	Gabon	Malawi	Niger
	République centrafricaine	Madagascar	Ghana	Mali	Nigéria
	Sierra Leone	Malawi	Guinée équatoriale	Mozambique	République centrafricaine
	Tanzanie	Maurice	Kenya	Niger	Sao Tomé-et-Principe
	Zambie	Mozambique	Lesotho	Ouganda	Soudan du Sud
	Zimbabwe	Ouganda	Maurice	République centrafricaine	Tchad
		Rwanda	Namibie	Rwanda	Zimbabwe
		Sao Tomé-et-Principe	Nigéria	Sierra Leone	
		Sénégal	Sao Tomé-et-Principe	Soudan du Sud	
		Seychelles	Sénégal	Tanzanie	
		Togo	Seychelles	Tchad	
			Zambie	Togo	
				Zimbabwe	

¹Sur la base de la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2025 des pays fragiles ou touchés par un conflit.

Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (*CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ¹ (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	*Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Congo, Rép. dém. du	Angola	Botswana	Cabo Verde
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	*Kenya	Botswana	Botswana	Côte d'Ivoire
Guinée-Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	*Ouganda	Comores	Eswatini	Gambie
Mali	République centrafricaine	Eswatini	*Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Lesotho	Ghana
Niger	Tchad	Éthiopie	Somalie	Eswatini	Namibie	Guinée
Sénégal		Kenya	Soudan du Sud	Lesotho		Guinée-Bissau
Togo		Madagascar	*Tanzanie	Madagascar		Libéria
		Malawi		Malawi		Nigéria
		Maurice		Maurice		Sénégal
		Ouganda		Mozambique		Sierra Leone
		Rwanda		Namibie		Togo
		Seychelles		Seychelles		
		Zambie		Tanzanie		
		Zimbabwe		Zambie		
				Zimbabwe		

¹Le 28 janvier 2024, le Burkina Faso, le Mali et le Niger ont annoncé leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO).

Hypothèses et conventions

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

Dans les tableaux, « ... » indique que les données ne sont pas disponibles et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Le signe - entre des années ou des mois (par exemple 2023-24 ou janvier-juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqués inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2023/24) indique un exercice budgétaire (ou financier).

Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.

Par « point de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Dans la présente étude, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière distincte et indépendante.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du FMI, aucun avis sur le statut juridique d'un territoire, ni aucun aval de ces frontières.

Afrique subsaharienne : abréviations des pays

AGO	Angola	ERI	Érythrée	MLI	Mali	SWZ	Eswatini
BDI	Burundi	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SYC	Seychelles
BEN	Bénin	GAB	Gabon	MUS	Maurice	TCD	Tchad
BFA	Burkina Faso	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TGO	Togo
BWA	Botswana	GIN	Guinée	NAM	Namibie	TZA	Tanzanie
CAF	République centrafricaine	GMB	Gambie	NER	Niger	UGA	Ouganda
CIV	Côte d'Ivoire	GNB	Guinée-Bissau	NGA	Nigéria	ZAF	Afrique du Sud
CMR	Cameroun	GNQ	Guinée équatoriale	RWA	Rwanda	ZMB	Zambie
COD	République démocratique du Congo	KEN	Kenya	SEN	Sénégal	ZWE	Zimbabwe
COG	République du Congo	LBR	Libéria	SLE	Sierra Leone		
COM	Comores	LSO	Lesotho	SSD	Soudan du Sud		
CPV	Cabo Verde	MDG	Madagascar	STP	Sao Tomé-et-Principe		

Résumé

Les événements récents ont eu raison de la reprise économique, qui avait été durement acquise. L'activité économique a été supérieure aux attentes en 2024, permettant d'afficher une croissance régionale de 4 %, contre 3,6 % en 2023. Grâce à des politiques plus judicieuses, les déséquilibres macroéconomiques se sont réduits, avec en particulier un ralentissement de l'inflation et une stabilisation de la dette publique. Fait notable, l'inflation globale médiane s'est établie à 4,5 % au début de 2025, tandis que le ratio dette/PIB médian s'est maintenu au-dessous de 60 %.

Mais après quatre années de crise, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ne sont pas encore tirés d'affaire et la région fait face à un énième choc, sous la forme d'une transformation soudaine du paysage économique extérieur : les gouvernements du monde entier revoient l'ordre de leurs priorités pour l'action publique, ce qui se traduit notamment par une série de mesures tarifaires de taille du côté des États-Unis et par des contre-mesures de leurs partenaires commerciaux.

D'après les prévisions actuelles, la croissance régionale sera plus modérée, à 3,8 % en 2025 et 4,2 % en 2026, soit une révision à la baisse de respectivement 0,4 et 0,2 point de pourcentage. Le ralentissement est imputable en grande partie aux turbulences de la conjoncture mondiale, illustrées par la baisse de la demande extérieure, la faiblesse des cours des produits de base et le resserrement des conditions financières, avec une dégradation plus marquée des perspectives des exportateurs de produits de base et des pays commercialement plus exposés aux États-Unis.

Outre que les perspectives mondiales sont plus moroses, la conjoncture économique mondiale est exceptionnellement incertaine et une nouvelle accentuation des tensions commerciales ou un nouveau durcissement des conditions financières mondiales dans les pays avancés pourraient peser sur la confiance et l'activité au niveau régional, et faire augmenter simultanément les coûts d'emprunt. De plus, les flux d'aide publique au développement vers l'Afrique subsaharienne diminueront sans doute à l'avenir, aggravant encore les difficultés des populations les plus vulnérables de la région.

De surcroît, ces évolutions surviennent dans un contexte de vulnérabilités existantes, en particulier dans les pays qui font face à une pénurie de financement et une hausse des coûts d'emprunt qui limitent dans bien des cas leur capacité à financer les services et les besoins de développement essentiels. De même, bien que les tensions inflationnistes s'apaisent à l'échelle régionale, plusieurs pays restent aux prises avec une inflation élevée, ce qui requiert une orientation restrictive de la politique monétaire et le maintien d'un soutien budgétaire.

Dans ce contexte incertain, il est recommandé de continuer de régler avec précision les politiques économiques afin de promouvoir la croissance et le développement social sans compromettre la stabilité macroéconomique. Une plus grande importance est aussi actuellement accordée à la constitution de marges de manœuvre budgétaires et extérieures, ainsi qu'à la crédibilité et la cohérence dans l'élaboration des politiques économiques.

Les autorités devront donc de plus en plus s'appuyer sur les sources de vigueur et de résilience de leurs pays et accroître les recettes intérieures, améliorer l'efficacité des dépenses et renforcer la gestion des finances publiques et les cadres budgétaires pour abaisser les coûts d'emprunt. À l'avenir, le secteur privé va devoir fournir le gros des efforts pour atteindre les objectifs de développement à long terme. Les réformes structurelles qui renforcent la gouvernance, améliorent le climat des affaires et favorisent l'intégration commerciale régionale, mais aussi l'augmentation des investissements dans le capital humain et les infrastructures, peuvent créer un terreau plus propice à l'essor du secteur privé. En Afrique subsaharienne, près d'une personne sur trois vit toujours au-dessous du seuil de pauvreté : il est donc indispensable de définir des stratégies pour une croissance diversifiée, qui donnent la priorité à la création d'emplois et soutiennent les plus vulnérables.

Le monde a tout à gagner d'une Afrique forte, stable et prospère. Mais la prospérité est loin d'être garantie et dépendra du maintien des aides extérieures. Bénéficier d'un accès au marché prévisible pour ses biens et services marchands est tout simplement ce qui peut le plus aider l'Afrique subsaharienne. Pour les pays plus pauvres et plus fragiles de la région, en revanche, l'appui financier des partenaires bilatéraux et multilatéraux serait souhaitable aussi. Un tel soutien demeure essentiel pour que la région ne reste pas à la traîne.

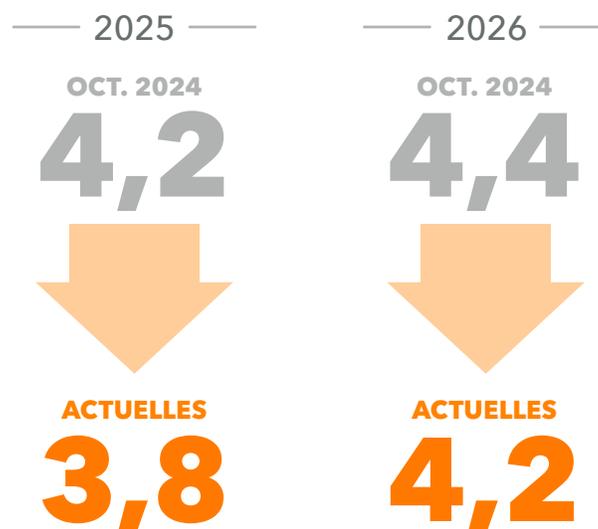
Une reprise interrompue

Les événements récents ont eu raison de la reprise économique, durement acquise, qui était observée en Afrique subsaharienne. La modification soudaine des perspectives mondiales a assombri l'horizon à court terme de la région et singulièrement compliqué l'élaboration des politiques économiques. Après quatre années de crise, les autorités des pays d'Afrique subsaharienne avaient déjà dû relever un défi de taille en s'efforçant de stabiliser l'économie tout en promouvant les objectifs de développement à long terme dans un contexte où les attentes sociales étaient élevées. Cette tâche est aujourd'hui rendue encore plus compliquée par un énième choc, sous la forme d'une hausse des coûts d'emprunt mondiaux, d'obstacles supplémentaires limitant les financements extérieurs, d'une contraction de la demande mondiale, d'une baisse des cours de certains produits de base essentiels et d'une accentuation soudaine de l'incertitude économique. On accorde aujourd'hui une plus grande importance à la résilience, c'est-à-dire la capacité d'un pays à surmonter rapidement les chocs futurs. La région affiche des progrès et une persévérance notables depuis quelques années, mais elle devra poursuivre les efforts pour pérenniser la reprise et accroître sa résilience. La prudence, la cohérence et la crédibilité sont plus importantes que jamais.

La fluidité des perspectives mondiales signifie qu'en Afrique subsaharienne, **prudence, cohérence et crédibilité** sont aujourd'hui plus importantes que jamais.

Croissance du PIB, 2025-26

(Projections d'octobre 2024 et projections actuelles)



De nouveaux chocs font échouer la reprise naissante

Une reprise qui n'a que trop tardé ...

L'activité économique a considérablement progressé en Afrique subsaharienne en 2024, dépassant les attentes. La croissance régionale a augmenté d'en moyenne 4,0 % en 2024, en hausse d'environ 0,4 point de pourcentage par rapport aux estimations d'octobre, principalement sous l'effet de l'investissement public, des exportations de produits de base et des efforts de diversification en cours. Les indicateurs à haute fréquence ont montré que l'élan de croissance général s'était affermi en Afrique subsaharienne, avec une accélération moyenne supérieure à 4 % au quatrième trimestre 2024¹. Dans les pays riches en ressources naturelles – en particulier les pays exportateurs de pétrole – la croissance est toutefois restée assez morose, mais les signes étaient malgré tout positifs : soutenue par l'augmentation de la production d'hydrocarbures et la croissance solide du secteur des services, l'économie nigériane a augmenté d'environ 3,4 % en 2024 (soit une révision à la hausse de 0,6 point de pourcentage).

... et des déséquilibres qui s'atténuent.

À l'échelle régionale, l'inflation a ralenti, l'assainissement budgétaire s'est poursuivi et la dette publique s'est stabilisée.

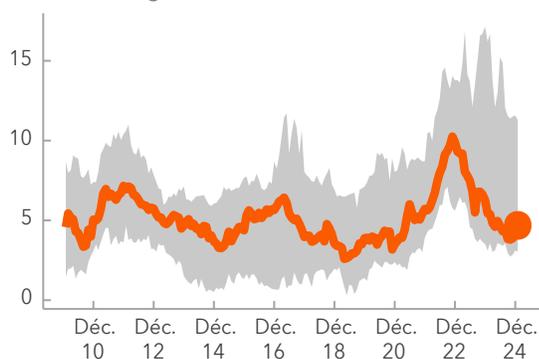
En Afrique subsaharienne, le durcissement des politiques monétaires a fait baisser l'inflation par rapport au pic de l'après-COVID mesuré début 2023, et la diminution des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, qui pèsent lourdement dans le panier de consommation régional, y a contribué. En février 2025, l'inflation globale médiane avoisinait 4,5 % en glissement annuel, contre 6,5 % à fin 2023 et près de 10 % fin 2022 (graphique 1). Plus important encore sans doute pour les populations les plus vulnérables de la région, l'inflation médiane du prix des denrées alimentaires a chuté, du niveau record de 14 % en février 2023 à moins de 6 % en février 2025.

Du fait de la réduction des déficits primaires, la dette publique moyenne s'est stabilisée et commence à diminuer en pourcentage du PIB. Les soldes primaires sont à présent inférieurs à leurs niveaux prépandémiques dans de nombreux pays, avec un solde médian qui s'est amélioré de 0,5 % du PIB en 2024, entraînant un assainissement budgétaire d'environ 2 points de pourcentage au total entre 2022 et 2024. Bien que la dette demeure élevée et que des vulnérabilités subsistent, le ratio dette/PIB médian est demeuré inférieur à 60 % en 2024 (graphique 2). Les mesures d'ajustement budgétaire se poursuivront vraisemblablement en 2025, car il est toujours impératif de reconstituer les marges budgétaires et de réduire la dette.

La composition des mesures d'ajustement s'est légèrement réorientée vers une hiérarchisation des dépenses. Entre 2022 et 2025, l'ajustement budgétaire pour le pays médian a porté davantage sur les dépenses (environ 60 % du total de l'ajustement) que sur les recettes. Les pays riches en ressources naturelles, notamment les pays exportateurs de pétrole, devraient continuer de s'appuyer plus largement sur des réductions de dépenses et des dépenses publiques

Graphique 1. Inflation globale, 2015-25

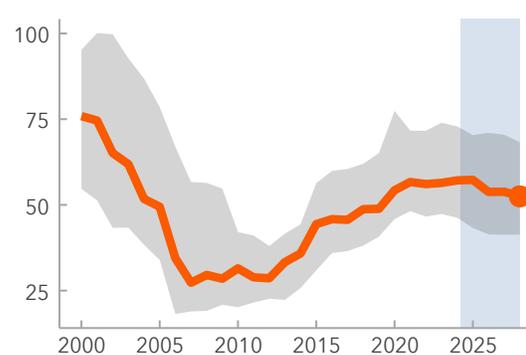
(En pourcentage ; valeurs médianes en glissement annuel ; zone grisée = 25^e-75^e centile)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Graphique 2. Dette publique, 2000-28

(En pourcentage du PIB ; valeurs médianes ; zone grisée = 25^e-75^e centile)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

¹Pour plus de détails sur le modèle de prévisions immédiates à l'origine de cette estimation, voir Barhoumi *et al.* (2022).

efficientes. Dans le reste de la région, en revanche, les efforts d'assainissement budgétaire ont été plus équilibrés. En ce qui concerne les recettes intérieures, le ratio recettes/PIB a augmenté de plus de 2 points de pourcentage sur la période 2022-25, mais seulement dans quelques pays (Nigéria, Sierra Leone, Cabo Verde), qui concentrent leur action sur une rationalisation des exonérations, un meilleur respect des règles et un élargissement de l'assiette fiscale.

Sur le plan des déséquilibres extérieurs, la situation s'améliore aussi. Avec les hausses des cours de certains produits de base (cacao, café, or) et la stabilisation des taux de change, les termes de l'échange de la région se sont améliorés en 2024. Certains producteurs de produits de base en particulier (Côte d'Ivoire, République du Congo et Sao Tomé-et-Principe) ont bénéficié de prix nettement plus élevés à l'exportation qu'à l'importation. Le commerce (exportations et importations) a aussi progressé dans tout le continent et le niveau des envois de fonds reçus est resté vigoureux. Ces évolutions positives ainsi que l'assainissement budgétaire ont aidé à **modérer les pressions sur les taux de change et augmenter les réserves** : la part des pays dont les réserves en devises dépassent trois mois d'importations a légèrement augmenté en 2024 (deux pays sur trois environ). Dans certains pays, la conclusion des processus électoraux a contribué à modérer les pressions sur les taux de change en levant les incertitudes politiques.

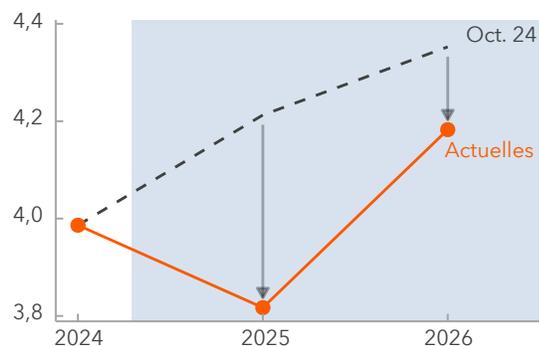
Dans l'ensemble, les emprunteurs d'Afrique subsaharienne ont eu plus facilement accès aux marchés en 2024. Huit pays ont réussi à se financer sur les marchés obligataires internationaux en 2024, et le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Kenya ont émis des euro-obligations au début de 2025. Les spreads souverains se sont resserrés dans la région, grâce à un regain de confiance des investisseurs à l'égard des pays émergents et des pays préémergents, aux progrès importants dans la restructuration des dettes en Afrique subsaharienne (Ghana, Zambie) et au succès des réformes de marché (Nigéria). En ce qui concerne l'évolution des notes de crédit, le tableau est mitigé : Cabo Verde, la Côte d'Ivoire et le Ghana, par exemple, ont vu leurs notes relevées l'année dernière, contrairement au Gabon, au Mozambique et au Sénégal, dont les notes ont baissé. Quoiqu'il en soit, les pays d'Afrique subsaharienne ont émis au total pour plus de 13 milliards de dollars d'euro-obligations en 2024, ce qui est supérieur au niveau annuel moyen de la dernière décennie (9 milliards de dollars). Conjugués au niveau d'emprunt historiquement élevé sur le marché des prêts consortiaux, ces flux extérieurs ont aidé les États à atténuer leurs problèmes de liquidité immédiats et à réduire leurs risques de refinancement à court terme.

Une transformation soudaine du paysage économique

Les perspectives ont été assombries par une brusque modification des priorités mondiales en matière de politique économique. Le chiffre de la croissance pour 2025 en Afrique subsaharienne a été revu à la baisse de 0,4 point de pourcentage, à 3,8 % ; les perspectives mondiales de la croissance étant en recul de 0,5 point de pourcentage, un ralentissement de la croissance régionale est désormais attendu dans l'année (graphique 3 ; graphique 4)². Par ailleurs, cette situation inédite a considérablement accru l'incertitude ; il n'est donc pas exclu que la récente crise de

Graphique 3. Croissance du PIB, 2024-26

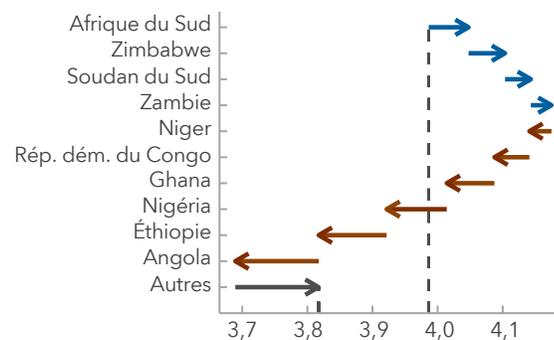
(Projections actuelles et projections d'octobre 2024)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 4. Variation de la croissance du PIB régional, 2024-25

(Contribution en pourcentage ; de 4,0 à 3,8)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

²Compte tenu de la fluidité de la conjoncture, il est plus difficile que d'habitude d'établir des perspectives de croissance centrales. Les chiffres présentés dans ce rapport reflètent plutôt un « point de référence » fondé sur les mesures annoncées jusqu'au 4 avril 2025. Les écarts par rapport à ce point de référence sont abordés plus loin, dans la discussion sur les risques, et dans l'édition d'avril 2025 des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI.

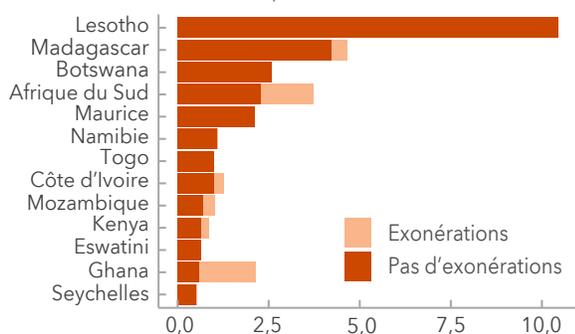
quatre ans durant laquelle plusieurs chocs se sont enchaînés rapidement soit loin d'être terminée. Certains changements ont déjà été pris en compte dans les projections des services du FMI, y compris l'annonce de droits de douane américains à l'égard de la Chine, du Canada et du Mexique, une augmentation des droits de douane sur l'aluminium et l'acier, et les mesures annoncées par les États-Unis le 2 avril dernier, prévoyant notamment un droit de douane de référence de 10 % pour l'ensemble des partenaires commerciaux et une série supplémentaire de droits visant des pays en particulier et qui pourront aller jusqu'à 50 %. Les projections tiennent aussi compte des mesures de rétorsion annoncées par le Canada et la Chine entre le 3 et le 4 avril 2025. L'exposition directe des pays exportateurs d'Afrique subsaharienne aux droits de douane américains est limitée (les exportations vers les États-Unis représentant généralement moins de 0,5 % du PIB). Il reste que les expositions sont disproportionnellement plus importantes pour certains des pays les plus petits et les plus vulnérables de la région, à l'instar du Lesotho et de Madagascar (graphique 5). Indirectement, le fléchissement de la demande mondiale et la baisse des cours des produits de base auront sans doute des conséquences non négligeables pour les exportateurs de ces produits (graphique 6) et ont déjà contribué à certaines révisions à la baisse de la croissance (pour la République du Congo et le Niger, par exemple).

Le 9 avril, les autorités américaines ont annoncé une pause de 90 jours pour la plupart des droits de douane bilatéraux du 2 avril, mais le statut futur de cette action n'ayant pas encore été déterminé, la pause ne transparait pas encore dans les projections. Les simulations des services du FMI semblent toutefois indiquer que l'effet net de la pause sur la croissance mondiale serait restreint, y compris si la pause était définitive (édition d'avril 2025 des *Perspectives de l'économie mondiale*). De même, l'incidence sur les cours des produits de base et les perspectives globales de la région serait limitée.

Le rythme de la désinflation et de l'assouplissement monétaire dans les principaux pays avancés devrait désormais ralentir. Aux États-Unis, le taux directeur ne devrait pas atteindre son niveau d'équilibre à long terme avant 2029, soit trois ans plus tard que dans les projections d'octobre. En outre, la future trajectoire des rendements obligataires à 10 ans s'est décalée vers le haut, laissant supposer que les coûts de financement élevés auxquels font face les emprunteurs d'Afrique subsaharienne le resteront sans doute plus longtemps que prévu. La hausse des taux d'intérêt dans les pays avancés découragera les flux de capitaux vers la région, ce qui pèsera sur les taux de change et les réserves, accentuera les tensions inflationnistes et agira plus globalement comme un facteur supplémentaire freinant la reprise.

Graphique 5. Exportations vers les États-Unis, 2023

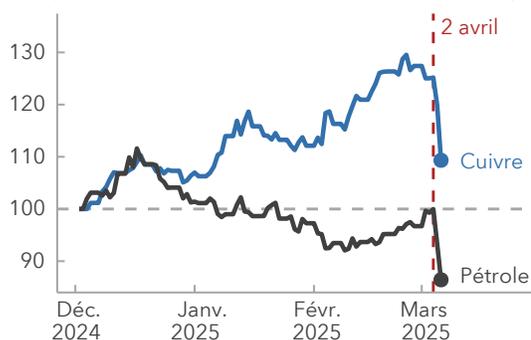
(En pourcentage du PIB ; pays dont les exportations vers les États-Unis sont supérieures à 0,5 % du PIB)



Sources : COMTRADE ; whitehouse.gov ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Graphique 6. Cours des produits de base, 2025

(Indice, 31 décembre 2024 = 100, au 4 avril 2025)



Sources : Bloomberg, L.P. ; calculs des services du FMI.

Et la région voit l'incertitude s'accroître soudainement

La question de la résilience est préoccupante ...

L'Afrique subsaharienne est confrontée à un énième bouleversement, et il convient de noter qu'elle ne s'est pas encore entièrement remise des chocs qui se sont succédé pendant quatre années d'affilée. Alors que bon nombre de pays avancés ont su rebondir rapidement après la mise à l'arrêt de l'économie du fait de la pandémie de COVID-19, les séquelles de la crise restent considérables en Afrique subsaharienne et devraient encore persister quelque temps.

(graphique 7). Elles rendent plus problématique la convergence régionale vers les niveaux de vie des pays émergents ou avancés et, plus difficiles les progrès pour se rapprocher des principaux objectifs de développement. Par habitant, les revenus réels régionaux ne devraient augmenter que de 2 % entre 2024 et 2026, contre plus de 3 % dans d'autres pays émergents ou pays en développement (hors Chine) et, dans certains pays comme l'Angola, la Guinée équatoriale et le Burundi, les revenus stagnent dans l'ensemble, voire reculent. De même, **la pauvreté reste généralisée en Afrique subsaharienne**, puisque près d'un tiers de la population vit avec moins de 2,15 dollars par jour, et l'on estime encore que plus de 140 millions de personnes (soit 12 % de la population) sont dans une situation d'insécurité alimentaire grave. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et *al.* (2023), la sous-alimentation est plus grave qu'avant la pandémie, alors même que la région avait déjà vu sa situation à cet égard se détériorer depuis 2014.

... et de nombreux pays demeurent vulnérables.

Bien que l'accès aux marchés se soit amélioré en 2024, la dette reste élevée dans de nombreux pays, les taux d'emprunt ont augmenté et les conditions de financement mondiales se sont durcies. Pour les pays qui y ont accès, le coût des emprunts à l'étranger a gagné environ 3 points de pourcentage ces trois dernières années, ce qui est conforme aux rendements de référence mondiaux³. La hausse des coûts externes a souvent encouragé les emprunts intérieurs, y compris via le financement monétaire direct ou indirect, comme au Burundi et en Sierra Leone. De manière générale, les efforts pour lever des fonds sur les marchés nationaux ont contribué à faire monter les taux d'intérêt intérieurs, incité à privilégier les échéances à plus court terme et accentué l'exposition des bilans bancaires au risque souverain. Combinée avec une tendance à plus d'emprunts non concessionnels et aux taux du marché, et un recours récent à d'autres solutions, plus coûteuses, comme les prêts consortiaux, la hausse des coûts d'emprunt a alourdi le fardeau budgétaire dans la région. Le ratio intérêts/recettes médian s'est établi au-dessus de 12 % en 2024 et devrait rester élevé. Tout dernièrement, les remous sur les marchés financiers mondiaux ont non seulement fait augmenter le rendement de référence américain mais aussi provoqué une hausse notable des écarts de rendement observés sur les obligations souveraines des pays émergents et des pays préémergents (graphique 8). Et dans ce contexte, les besoins liés au service de la dette, surtout publique, demeureront importants à moyen terme selon les projections, neutralisant les efforts de rééquilibrage budgétaire déployés dans la région : le déficit primaire public médian s'est considérablement contracté depuis la pandémie, mais les dépenses non primaires au titre du service des intérêts ont augmenté simultanément, de sorte que le solde budgétaire global est quasiment inchangé (graphique 9). **Avec le renchérissement des emprunts, il se pourrait que de nombreux pays aient à courir plus vite juste pour ne pas se laisser distancer.**

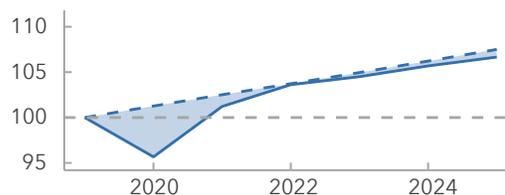
Depuis l'année dernière, les déséquilibres sont moins prononcés au niveau régional, mais le contexte varie fortement d'un pays à l'autre. Sur le plan de l'inflation, par exemple, un tiers des pays continuent d'afficher un taux supérieur à l'objectif fixé. En matière de politique budgétaire, les deux tiers des pays présentent toujours des déficits primaires supérieurs aux niveaux stabilisant la dette.

De surcroît, beaucoup de pays doivent relever un défi complexe, car leurs déséquilibres ont trait à différents domaines. Ainsi, plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne présentent plus d'un des déséquilibres macroéconomiques suivants : 1) un solde primaire inférieur aux niveaux stabilisant la dette, 2) des réserves ne couvrant pas trois mois d'importations, 3) un taux de change effectif réel surévalué, 4) une inflation de 10 % ou plus ou 5) un ratio intérêts/recettes

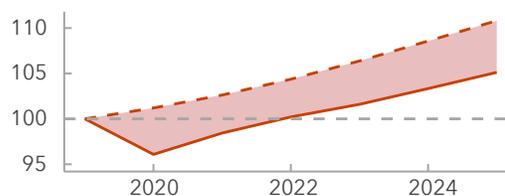
Graphique 7. PIB par habitant, 2019-25

(Indice, 2019 = 100)

Pays avancés



Afrique subsaharienne

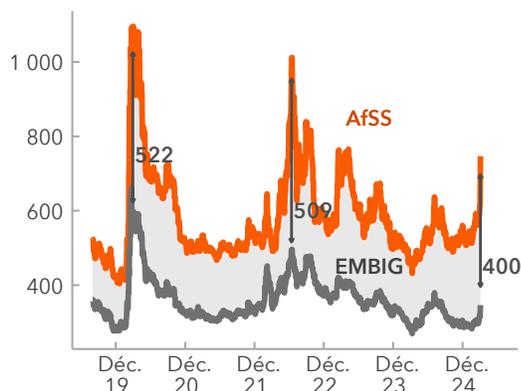


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

³Au cours de cette période, le rendement des obligations américaines à 10 ans a augmenté de presque 300 points de base, passant de 1,45 % fin 2021 à 4,4 % fin 2024. Il est confirmé de manière empirique que la « prime de risque africaine », c'est-à-dire le surcoût éventuellement facturé aux emprunteurs africains par rapport à leurs homologues d'autres régions, est relativement modeste en temps normal (quelque 50 points de base), mais l'on estime qu'il double en période de crise. Pour plus de détails, voir Alter et al., (à paraître).

Graphique 8. Écarts de rendement observés sur les obligations souveraines, 2019-25

(En points de base, moyenne simple, au 4 avril 2025)



Sources : Bloomberg, L.P. ; calculs des services du FMI.

Note : Solde primaire, hors dons/dons compris. La moyenne comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, Mozambique, Namibie et Nigéria. AfSS = Afrique subsaharienne ; EMBIG = Emerging Markets Bond Index Global.

supérieur à 20 % (graphique 10). Ces cinq indicateurs soulignent l'hétérogénéité importante à l'échelle régionale et donnent une multitude de combinaisons possibles de déséquilibres intérieurs et extérieurs. Par exemple, 12 pays continuaient d'afficher un taux d'inflation d'au moins 10 % à fin 2024. Sept d'entre eux avaient aussi un ratio intérêts/recettes supérieur à 20 %, source de tensions potentielles entre politique budgétaire et politique monétaire, car les efforts de maîtrise de l'inflation ont souvent pour effet d'alourdir les charges d'intérêts. Il est important de noter qu'environ un tiers des pays de la région présentent au moins trois déséquilibres en même temps, **donnant à penser qu'ils sont plus vulnérables à un éventail plus large de chocs éventuels et qu'il y est donc plus urgent de concentrer les mesures d'ajustement en début de période.**

Une conjoncture mondiale bien moins favorable ...

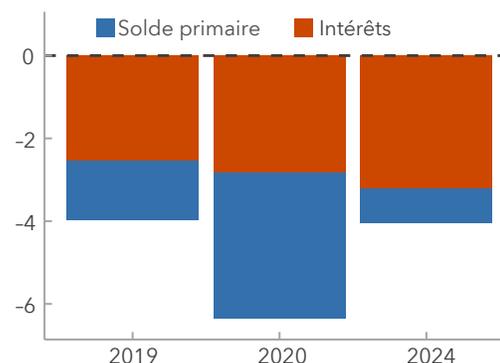
L'accentuation de l'incertitude au niveau mondial a fait flamber la volatilité des actifs à risque, incitant les participants du marché à réévaluer leurs stratégies eu égard aux pays émergents et pays en développement. L'un des motifs de préoccupation constants est l'éventualité qu'un nouveau choc imprévu ne déclenche une **fuite soudaine vers les valeurs sûres** et un durcissement des conditions de financement mondiales dont les conséquences pour l'Afrique subsaharienne seraient considérables.

Les tensions commerciales se sont rapidement accentuées dans les tout derniers mois, et l'arrivée de mesures protectionnistes supplémentaires pourrait fortement perturber la localisation de la production et la fixation des prix. Toutefois, les effets des droits de douane sont complexes, surtout pour les pays d'Afrique subsaharienne, dont les expositions directes sont limitées et qui, dans certains cas, pourraient représenter de petits avantages nets (à court terme) grâce au détournement des échanges (édition d'avril 2025 des *Perspectives de l'économie mondiale*). Cependant, outre le niveau des droits de douane, **l'incertitude relative aux futures politiques commerciales peut aussi avoir son incidence**, en décourageant l'investissement et en plombant la demande des consommateurs.

Le modèle AFRMOD utilisé par le FMI, qui est un module du système flexible de modèles multinationaux (Andrle *et al.*, 2015), a servi à quantifier les répercussions dans la région d'un scénario prévoyant une détérioration des perspectives, et en particulier une accentuation de l'incertitude (graphique 11). Dans ce scénario, **l'incertitude concernant les politiques commerciales s'accroît, les divergences entre les principales puissances économiques (Chine, États-Unis, zone euro) deviennent plus marquées et les conditions financières mondiales sont plus restrictives**. Le canal des droits de douane et de l'incertitude font chuter l'investissement réel dans les pays avancés, entraînant une baisse de la demande globale et des cours des produits de base, ainsi que des répercussions sur la demande

Graphique 9. Solde budgétaire, 2019-24

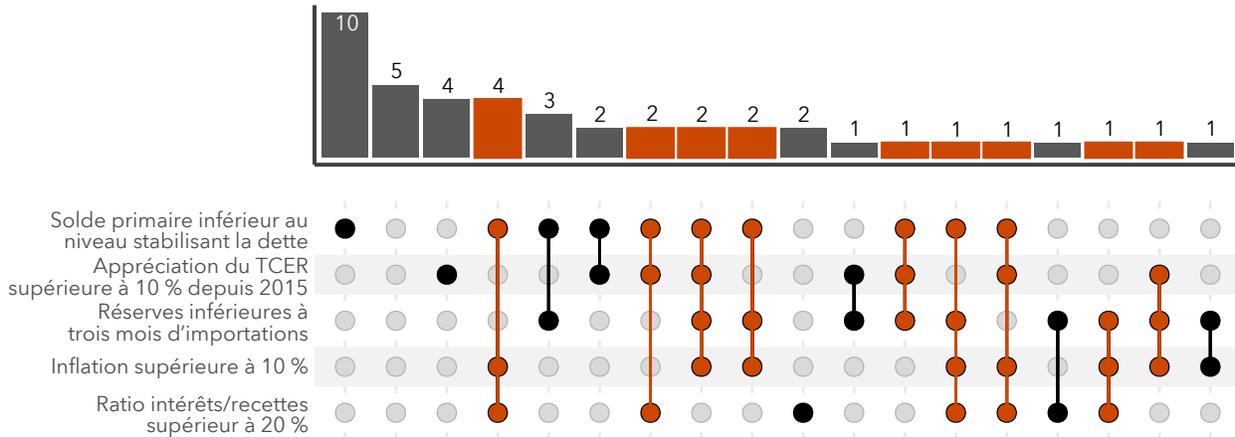
(En pourcentage du PIB, moyenne pondérée)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 10. Chevauchements de déséquilibres macroéconomiques, 2024

(Nombre de pays concernés)



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; FMI, base de données des statistiques financières internationales.
 Note : Le « diagramme UpSet » ci-dessus illustre toutes les combinaisons possibles avec les cinq principaux déséquilibres, ainsi que le nombre de pays associés à chaque combinaison. Par exemple, 10 pays affichent un déficit primaire inférieur au solde primaire stabilisant la dette, mais ne présentent aucun autre déséquilibre. Les combinaisons apparaissant en orange représentent les groupes de pays affichant au moins trois déséquilibres simultanés. TCER = taux de change effectif réel.

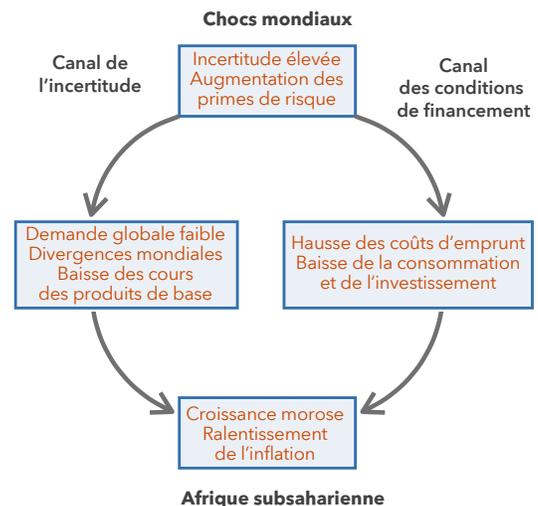
d'exportations et les termes de l'échange en Afrique subsaharienne⁴. À un deuxième niveau, le scénario met l'accent sur le resserrement des conditions de financement, y compris une hausse des primes de risque sur les obligations souveraines et les obligations d'entreprise⁵. La détérioration des conditions financières dure deux ans. Les difficultés de financement représentent un risque particulier pour l'Afrique subsaharienne, car de nouvelles pénuries de liquidité et une augmentation du coût des financements pourraient potentiellement devenir préoccupantes sur le plan de la solvabilité si elles perduraient.

Par rapport aux projections actuelles établissant un point de référence, les simulations du modèle indiquent une incidence considérable sur la stabilité macroéconomique, avec des effets plus prononcés pour les pays riches en ressources naturelles. Pour 2025-26, l'activité économique en Afrique subsaharienne baisserait d'environ 2 points de pourcentage en raison d'une demande extérieure plus faible, de l'incertitude relative aux investissements et de conditions financières moins favorables. Ces effets négatifs seraient plus importants et plus persistants pour les pays exportateurs de pétrole, dont l'activité économique pourrait diminuer de jusqu'à 3 points de pourcentage à moyen terme. En parallèle, cependant, une croissance moins soutenue et une baisse des prix des produits de base atténueraient les tensions inflationnistes, en compensant les effets d'une nouvelle dépréciation sur les prix, et permettraient un recul de l'inflation générale d'environ 2 points de pourcentage d'ici 2026.

Au-delà des simulations du modèle, une simple extrapolation des flux de financement actuels vers le secteur public

Graphique 11. Scénario pessimiste

(Illustration des canaux de transmission possibles)



⁴Le choc relatif à l'incertitude des politiques commerciales équivaut à une hausse de trois écarts-types de la mesure de Davis (2016) concernant la politique économique mondiale, soit environ 50 % de plus que le pic observé en 2018-19.

⁵Ce niveau comprend une hausse de 50 points de base des primes sur les obligations souveraines pour l'ensemble des pays émergents (hors Chine) et une autre hausse de 100 points de base pour les pays d'Afrique subsaharienne. S'agissant des primes de risque sur les obligations d'entreprise, ce niveau prévoit une hausse de 25 points de base pour les pays avancés et la Chine, et de 100 points de base pour tous les autres pays. Il inclut de plus une baisse des prix des actifs internationaux, qui augmente encore l'incidence négative sur la consommation et l'investissement privés.

fait craindre des risques importants. D'après les estimations, les apports de financements extérieurs ont augmenté en 2024, soutenus par un retour sur les marchés mondiaux de capitaux et des emprunts auprès de créanciers privés supérieurs à la moyenne ; mais les obligations au titre du service de la dette extérieure (principal et intérêts) se sont envolées et, pour finir, les flux nets n'ont presque pas changé, avoisinant 2 % du PIB régional (hors Afrique du Sud).

En revanche, près de la moitié des flux entrants de 2024 relevaient de l'aide publique au développement (APD), et provenaient pour près d'un quart des États-Unis et autant de l'Union européenne (encadré 1). Actuellement, l'évolution de ces flux d'APD en 2025 et au-delà est incertaine. Les États-Unis revoient entièrement leur programme d'aides extérieures, tandis que d'autres donateurs importants (comme les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni) ont indiqué qu'ils pourraient dans l'avenir réduire leur enveloppe d'APD afin de se dégager une marge de manœuvre budgétaire pour d'autres priorités intérieures (la défense, par exemple). Les répercussions d'une suspension des aides américaines varieront selon les pays. Dans leur ensemble, les décaissements des États-Unis en faveur de la région sont relativement modestes, aux environs de 0,5 % du PIB, mais ils sont généralement destinés à couvrir des besoins essentiels (santé, prophylaxie, aide humanitaire, etc.) et peuvent être importants pour certains pays (Lesotho, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Soudan du Sud). En ce qui concerne les 20 pays d'Afrique subsaharienne qui y sont les plus exposés, une suspension de l'aide américaine pourrait faire augmenter les besoins de financement du pays médian jusqu'à 1,2 % du PIB pour le budget et 1,2 point de pourcentage pour la balance des paiements, selon la part de cette aide essentielle que les autorités sont en mesure de couvrir.

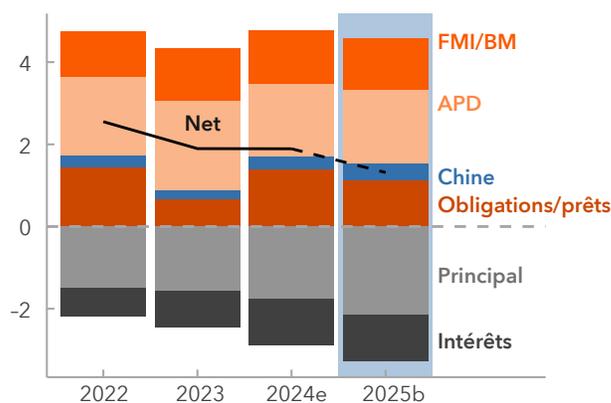
Dans un scénario de statu quo sans inflexion notable des tendances de l'APD, on observerait tout de même une légère baisse des flux extérieurs nets de 0,6 % du PIB régional en 2025 (graphique 12). Dans un scénario plus pessimiste, la diminution des flux d'APD en provenance des principaux pays donateurs conjuguée à des conditions de financement plus restrictives se traduirait par une chute de 1 à 1,5 % du PIB, de sorte que les apports restants couvriraient à peine les obligations de la région au titre du service de la dette⁶.

... et des vents contraires persistants dans la région

Outre le fait que les perspectives mondiales sont moins avenantes, l'Afrique subsaharienne affronte des vents contraires alimentés par les conflits régionaux, la fragilité et une plus grande fragmentation géopolitique. Ainsi, le conflit au Soudan a déjà eu des répercussions dans les pays voisins, entraînant une montée en puissance des problèmes d'insécurité et perturbant l'activité économique : depuis le début du conflit, en avril 2023, ce sont plus de 1,3 million de réfugiés qui ont afflué vers les pays subsahariens voisins, grevant lourdement les ressources sociales et financières de pays comme la République centrafricaine, le Soudan du Sud et le Tchad (FMI, 2023a). De même, le conflit qui sévit dans l'Est de la République démocratique du Congo menace d'avoir des retentissements dans la région voisine et au-delà (graphique 13). Cette situation est particulièrement préoccupante dans les pays fragiles ou touchés par un conflit, où des millions de personnes restent condamnées à la pauvreté en raison des carences des institutions et de la gouvernance, et de l'instabilité économique (voir l'édition d'avril 2025 des *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* – Notes : « Au bord du gouffre : la fragilité et les conflits en Afrique subsaharienne »). De surcroît, l'insécurité croissante accentue les pressions

Graphique 12. Flux de financements extérieurs du secteur public, 2022-25

(En pourcentage du PIB)



Sources : Banque mondiale, base de données des Statistiques internationales sur la dette ; Bloomberg, L.P. ; Dealogic ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Les flux d'aide publique au développement (APD) n'incluent pas les décaissements du FMI et de la Banque mondiale (BM). Les obligations sont des euro-obligations, tandis que le terme « prêts » couvre à la fois le crédit consorsial et les prêts bancaires bilatéraux. Le principal et les intérêts correspondent aux remboursements de la dette contractée ou garantie par l'État. Les données pour 2024e sont des estimations. 2025b renvoie à un scénario de statu quo concernant les flux entrants. Ces calculs ne tiennent pas compte de l'Afrique du Sud, du Soudan du Sud ni du Zimbabwe, pour lesquels il manque des données détaillées.

⁶Ce scénario du pire prévoit que, au budget et hors budget, les flux d'APD sont essentiellement destinés à couvrir les besoins de dépenses essentielles (santé, éducation, aide humanitaire), et il incombera donc aux pouvoirs publics de les remplacer. En pratique, toutefois, les contraintes de capacités et de logistique rencontrées par de nombreux pays peuvent empêcher les autorités de restaurer rapidement des services déstabilisés par un retrait des donateurs, quel que soit le niveau des financements.

en faveur d'une augmentation des dépenses militaires, qui ont peu à peu progressé dans la région, et représentent un pourcentage important des dépenses publiques dans certains pays (Burkina Faso, Burundi, Togo), détournant les ressources au détriment d'autres besoins de développement essentiels.

Avec l'intensification des chocs liés au climat, les catastrophes naturelles et les changements climatiques en cours mettent à l'épreuve l'état de préparation de la région et constituent une menace grandissante pour la productivité et la production agricoles, ce qui pourrait entraîner diverses conséquences : niveaux records des prix des denrées alimentaires, faim, destruction des infrastructures et migrations.

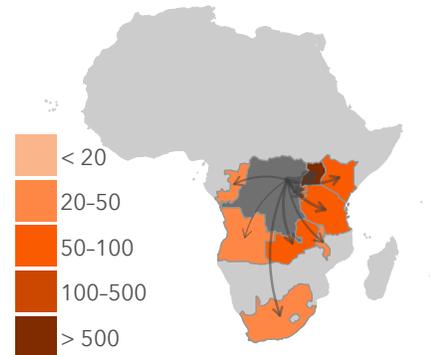
Les chocs économiques peuvent peser sur les bilans privés, mais le secteur des entreprises en Afrique subsaharienne est globalement résilient. La rentabilité médiane des entreprises cotées en bourse s'est améliorée, notamment par rapport à ses niveaux pré-pandémiques, tandis que leur effet de levier s'est stabilisé ⁷. Mais la hausse des taux d'intérêt et la réapparition d'entreprises « zombies » (caractérisées par leur maigre capacité à assurer le service de leur dette, la faible croissance de leurs recettes et leurs forts niveaux d'endettement) qui en résulte pourraient compromettre la stabilité financière et économique.

De manière générale, le système bancaire paraît également stable et bien capitalisé, mais des poches de vulnérabilité subsistent dans certains pays. Dans les pays à revenu intermédiaire, le secteur financier est solide et les pratiques bancaires, saines ; les pays à faible revenu et les pays fragiles, en revanche, présentent des facteurs de vulnérabilité financière, notamment un grand nombre de prêts improductifs et une dépendance croissante à l'endettement intérieur, qui a accentué l'exposition des banques au risque souverain et potentiellement évincé le crédit au secteur privé.

Des chocs plus nombreux, des arbitrages plus difficiles

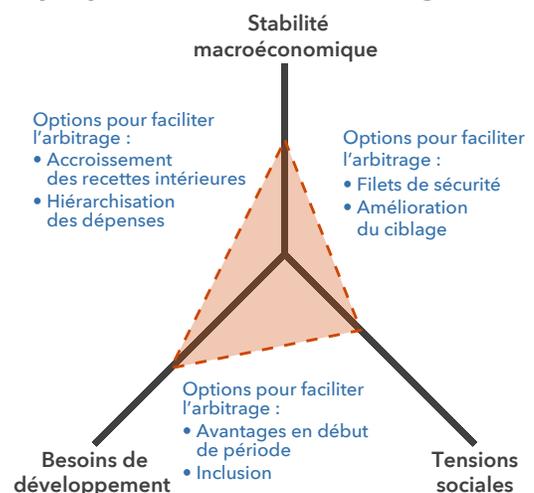
En Afrique subsaharienne, les progrès sont déjà considérables en ce qui concerne la correction des déséquilibres macroéconomiques, mais les autorités doivent désormais prendre en compte un environnement en mutation rapide et très incertain. Les dirigeants doivent relever un défi colossal et obtenir des résultats à la fois dans le domaine de la stabilité macroéconomique et celui des objectifs de développement à long terme, tandis que la population a de fortes attentes en matière sociale. Cette situation tient du « trilemme », dans la mesure où les efforts réalisés pour atteindre un but en particulier le sont en général au détriment des deux autres : le durcissement de la politique monétaire, par exemple, peut être un moyen décisif de faire baisser l'inflation, mais c'est un levier souvent impopulaire et susceptible de dissuader l'investissement dans les infrastructures (graphique 14). Il faut donc faire preuve de doigté et procéder à des choix difficiles, ce qui est

Graphique 13. Dix premières destinations des réfugiés et demandeurs d'asile en provenance de République démocratique du Congo, 2024
(Milliers de personnes, à octobre 2024)



Source : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
Note : Le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays s'élève à 7 millions en République démocratique du Congo.

Graphique 14. Le trilemme des dirigeants



⁷Cette analyse est conduite chaque année à partir d'un échantillon d'environ 350 entreprises cotées en bourse (source : Capital IQ). L'échantillon couvre les 11 pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Malawi, Namibie, Nigéria, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Les tendances sont comparables à celles observées pour des entreprises cotées du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (voir [Alter et al., 2024](#)).

aujourd'hui encore plus problématique compte tenu de la hausse des coûts d'emprunt et des financements extérieurs restreints. Dans la plupart des pays, l'accent a été mis à **juste titre sur le besoin de rétablir la stabilité macroéconomique tout en explorant d'autres solutions** pouvant faciliter l'arbitrage avec d'autres objectifs (hiérarchiser les dépenses, par exemple, peut permettre de réduire les déficits en diminuant le plus possible les incidences sur les besoins de développement essentiels).

Au-delà de ce défi permanent, **une plus grande importance est accordée aujourd'hui à la résilience, c'est-à-dire la capacité d'un pays à se rétablir rapidement après un choc**. Les autorités devront non seulement disposer de marges de manœuvre et créer un environnement macroéconomique stable, mais aussi établir plus de plans d'urgence, accompagnés d'une communication claire et crédible. De manière plus générale, toutefois, la capacité de rebond d'un pays dépendra de la vigueur et de la flexibilité du secteur privé. En dernier ressort, la résilience de la région passera donc par des réformes structurelles qui stimuleront la croissance, la diversification et l'emploi.

Élaborer les politiques dans un climat d'incertitude : prudence, cohérence et crédibilité

Politique budgétaire : maintenir le cap

La politique budgétaire est essentielle pour assurer la stabilité macroéconomique et une croissance résiliente, car des mesures bien conçues peuvent aider à **gérer l'incertitude et à répondre aux besoins urgents du développement, dans un contexte marqué par une vulnérabilité croissante liée à la dette et un éventail limité de solutions de financement**. Pour les pays qui disposent d'une marge de manœuvre budgétaire, ou ont tiré parti d'une évolution favorable de leurs termes de l'échange, il est notamment crucial de choisir entre consolider les marges budgétaires et stimuler la croissance à long terme. Dans un monde où les chocs tendent à se multiplier, cet équilibre penche aujourd'hui davantage vers la **prudence**, qui commande d'avoir des amortisseurs suffisants pour faire face à un avenir incertain, en élargissant l'éventail des options à la disposition des autorités pour réagir aux chocs futurs (et apparemment encore plus puissants) quand ils se produiront, et donc en renforçant la confiance des investisseurs et en maintenant de faibles écarts de rendement sur les obligations souveraines. Mais pour la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, le choix est peut-être plus simple ; un niveau de dette élevé combiné avec une marge de manœuvre budgétaire limitée semble indiquer que le rééquilibrage des finances publiques doit être poursuivi.

Dans ce contexte, les priorités devraient être les suivantes :

Accroître les recettes. Du fait des emprunts onéreux contractés ces 20 dernières années, le ratio service de la dette/recettes a considérablement augmenté. Atteignant le chiffre spectaculaire de 12 %, le montant des recettes consacré par le pays médian au seul paiement des intérêts demeure inférieur à ce qu'il était avant l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés⁸, mais il est à mettre en perspective avec le ratio de seulement 4 % mesuré dans les pays avancés. Comme s'endetter coûte de plus en plus cher et que l'horizon est incertain en ce qui concerne l'APD, les pays devront financer leurs services publics essentiels en accroissant leurs recettes intérieures, qui constituent une source de financement plus stable et plus durable. Quant aux exportateurs de pétrole, ils auront de plus en plus besoin de trouver d'autres sources de financement que le pétrole. Les efforts visant à élargir l'assiette fiscale, à relever les taux d'impôt le cas échéant, à réduire les exemptions arbitraires et à simplifier le code des impôts sont autant de mesures positives (Benitez *et al.*, 2023) que divers pays ont prises avec succès dernièrement (Bénin, Côte d'Ivoire et Libéria). En outre, un code des impôts prévisible et progressif, et une plus grande attention portée au recouvrement des impôts sur les bénéficiaires des sociétés et les revenus fonciers peuvent contribuer à une répartition plus juste de la charge fiscale. Enfin, renforcer les capacités de recouvrement, l'intégrité et la responsabilisation, y compris grâce à la dématérialisation, peut produire des recettes non négligeables (Nigéria, Sénégal).

Consolider l'efficacité des dépenses. Réduire les dépenses inutiles peut aussi améliorer la viabilité des finances publiques, comme l'illustre très bien la suppression des subventions inefficaces aux carburants, qui tendent à privilégier les plus riches : celle-ci peut dégager une marge de manœuvre budgétaire appréciable en faveur de dépenses

⁸Lancée en 1996 par la Banque mondiale et le FMI, l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés visait à alléger la dette des pays pour lesquels ce fardeau était insoutenable.

de développement plus ciblées. Des réformes de ce type ont été conduites au Nigéria et sont en cours en Angola, en République centrafricaine et en République du Congo. En outre, les données semblent montrer qu'environ 30 % à 40 % des dépenses consacrées aux infrastructures publiques dans les pays en développement le sont en pure perte en raison d'inefficiences ([Shwartz et al., 2020](#)). Il est possible de diminuer ces pertes **en améliorant la gouvernance et la gestion des finances publiques**, y compris le cadre utilisé pour la planification et la mise en œuvre des projets d'infrastructures, en luttant contre la corruption et en renforçant la transparence (Angola, Sénégal). De même, repérer et supprimer les emplois fantômes peut permettre de contenir la masse salariale (Mozambique, Tchad). La dématérialisation, avec notamment l'automatisation des versements budgétaires ou l'adoption d'une plateforme électronique de passation des marchés, peut améliorer la transparence budgétaire et l'efficacité des dépenses ([Amaglobeli et al., 2023](#)). La Guinée-Bissau, par exemple, s'est servie de la technologie des chaînes de blocs pour améliorer la transparence et mieux gérer sa masse salariale.

Réformer les entreprises publiques. La mauvaise gestion des entreprises publiques peut avoir des répercussions désastreuses sur les risques et la viabilité budgétaires d'un pays, par le biais de subventions d'exploitation permanentes, d'importantes injections de capitaux et de renflouements imprévus soudains ([Khasiani et al., 2023](#)). En Afrique du Sud, par exemple, l'inefficacité des entreprises publiques a eu pour effet de ponctionner les finances publiques de 5 % du PIB par an depuis 2008 ([FMI, 2025](#)). Il est essentiel d'améliorer le suivi financier ainsi que **la gestion, la surveillance et la transparence**. De plus, la participation du secteur privé dans des secteurs essentiels (Afrique du Sud) ou bien la privatisation pure et simple d'entreprises publiques (Éthiopie) peut parfois élargir la marge de manœuvre budgétaire tout en améliorant l'efficacité.

Adapter le rythme de l'ajustement. Les mesures d'assainissement des finances publiques devront généralement se concentrer en début de période quand les besoins d'ajustement sont importants, afin de réduire le risque de survenue d'une crise, de stimuler la **crédibilité** des plans d'ajustement, et de contribuer à alléger les coûts d'emprunt et les pressions sur les taux de change. Mais cette concentration en début de période peut aussi accentuer les tensions sociales ; le point d'équilibre entre les réactions des marchés financiers et les répercussions sociales variera d'un pays à l'autre – dans certains cas, il faudra aussi tenir compte d'un besoin accru de services essentiels et de dépenses humanitaires en raison de la diminution des aides extérieures.

Obtenir le soutien de la population. Les mesures d'ajustement budgétaire sont souvent impopulaires et peuvent frapper de manière disproportionnée les catégories les plus vulnérables de la population. Pour qu'elles soient mieux acceptées (et donc plus viables), il convient de réfléchir à des transferts ciblés et des filets de protection sociale, et neutraliser ainsi l'incidence de ces mesures sur les populations pauvres. De même, un **dialogue précoce avec les parties prenantes** peut être utile pour obtenir une adhésion aux réformes indispensables (Sénégal). Par ailleurs, un surcroît de transparence dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes ainsi que des mécanismes de sauvegarde pour lutter contre la corruption et favoriser l'inclusion sociale peuvent renforcer la confiance et le soutien du grand public.

Il faudrait renforcer la résilience face aux chocs. En plus de se constituer des marges de sécurité, les pays pourraient augmenter leur réactivité en établissant des plans de secours préventifs pour parer aux chocs éventuels sur le commerce, les dépenses ou les financements. Développer les marchés obligataires locaux, y compris en élargissant la base d'investisseurs ou en conduisant des réformes pour attirer les partenaires du secteur privé (Éthiopie), est un moyen de diversifier les sources de financement. De surcroît, **les autorités devraient veiller à ne pas être elles-mêmes un facteur d'incertitude perturbant**. Cela suppose à tout le moins de redoubler de **prudence**, notamment en évitant les erreurs de politique publique susceptibles d'aggraver les paramètres fondamentaux, qui ont souvent une incidence disproportionnée sur la confiance et les coûts d'emprunt dans les périodes d'incertitude. Sur un plan plus positif, les cadres budgétaires à moyen terme peuvent contribuer à soutenir la planification financière, à assurer la **cohérence** avec d'autres éléments de la panoplie de mesures gouvernementales, à rehausser la **crédibilité**, à ancrer les anticipations et à réduire la volatilité des flux de financement. Pour les pays riches en ressources naturelles, des cadres budgétaires accumulant les marges de sécurité pour fournir un niveau d'assurance réaliste contre les chocs peuvent être une stratégie efficace ([Eyraud, Gbohoui et Medas, 2023](#)). Il est important que les pays évitent **d'accumuler des arriérés** (Cameroun, Comores, Malawi, République du Congo, Zimbabwe), qui peuvent non seulement majorer le coût de la prestation des services publics et rendre la politique budgétaire moins crédible, mais aussi devenir une sorte d'impôt imprévisible pour les prestataires concernés, accentuant ainsi l'incertitude et sapant l'essor du secteur privé.

Bien que de nombreux pays présentent un risque élevé de surendettement, les niveaux de dette demeurent encore gérables dans la majorité des cas (édition d'avril 2025 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* – Note « [Enrayer la tendance : stabilisation de la dette en Afrique subsaharienne](#) »). Les pays dont le risque est élevé devraient généralement s'abstenir de tout emprunt non concessionnel. Les opérations de gestion de la dette visant à remplacer les emprunts à taux d'intérêt élevés ou à échéances courtes peuvent créer une marge de manœuvre budgétaire. Une transparence accrue en matière de dette et des cadres budgétaires *crédibles* peuvent aider les pays à réduire les taux des emprunts et à augmenter leur capacité d'endettement ([End et Hong, 2022](#)). Pour les quelques pays dont la dette n'est pas viable, toutefois, une restructuration rapide est souhaitable, car une action précoce est gage de meilleurs résultats macroéconomiques ([Pazarbasioglu, 2024](#)).

Politiques monétaire et financière : maîtriser l'inflation et préserver la stabilité

Plusieurs pays sont encore aux prises avec une forte inflation. Le problème est particulièrement installé dans les pays ciblant des agrégats monétaires (de fait) ; ce sont en particulier l'Angola, le Burundi et le Nigéria. Dans leur cas, l'ajustement budgétaire a généralement été moins utile aux autorités monétaires (graphique 15). Bien que la plupart de ces autorités aient relevé les taux en 2024, ceux-ci restent souvent négatifs en termes réels. Certains gouvernements ont décidé d'emprunter auprès de la banque centrale (Angola, Burundi, Malawi). Si les taux d'intérêt faibles et le financement monétaire peuvent alléger les contraintes d'emprunt à court terme, ils sont généralement incompatibles avec l'objectif d'inflation basse, car ils peuvent contribuer à faire perdurer l'inflation et intensifier les pressions sur les taux de change ([Hooley et al., 2021](#)), ce qui peut ensuite pénaliser plus largement et plus durablement la population : la récente crise du coût de la vie illustre le fait que ce sont **les plus vulnérables qui subissent l'inflation avec le plus d'acuité**.

Là où les tensions inflationnistes restent importantes, les banques centrales devraient veiller à ce que la politique monétaire conserve une orientation restrictive, surtout dans un environnement mondial en mutation. Alors que la Réserve fédérale devrait maintenir des taux plus élevés plus longtemps, une orientation restrictive pourrait aider à parer aux pressions sur les taux de change et maintenir l'ancrage des anticipations. Dans bien des cas, en particulier quand les déséquilibres budgétaires sont marqués, il faudra que la politique monétaire puisse s'appuyer sur une politique budgétaire *cohérente* pour contenir l'inflation.

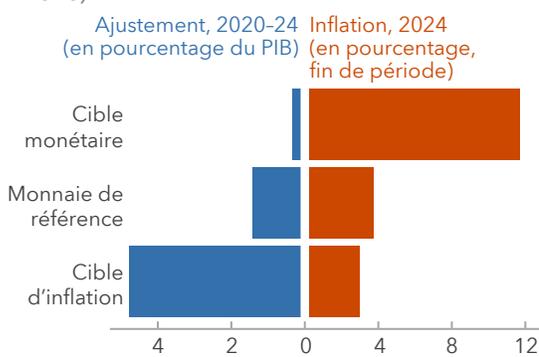
Là où les tensions inflationnistes sont faibles et l'inflation, contenue dans la cible, les banques centrales devraient envisager une détente monétaire pour soutenir la croissance. Toutefois, comme les perspectives de la région sont plus incertaines, les autorités devront continuer *d'avancer prudemment* et se tenir prêtes à faire machine arrière en cas de chocs imprévus. Une baisse des prix pétroliers pourrait contribuer à atténuer les pressions sur les prix dans de nombreux pays importateurs de pétrole de la région, mais la dépréciation des taux de change (résultant du fléchissement des exportations, de la diminution des flux entrants de capitaux ou des fluctuations de la confiance) peut faire augmenter les prix. Par conséquent, les banques centrales devront être attentives aux pressions sur les taux de change, qui sont susceptibles de désancrer les anticipations d'inflation.

Quand la conjoncture devient plus incertaine, un *cadre de politique monétaire cohérent et crédible* privilégiant une communication claire et la transparence peut permettre d'éviter que la banque centrale ne soit elle-même une source d'incertitude supplémentaire, mais aussi de mieux ancrer les anticipations et de contenir l'inflation. De même, les réformes structurelles destinées à approfondir les marchés financiers nationaux et à stimuler la compétitivité du secteur bancaire peuvent rendre la transmission de la politique monétaire plus efficace.

Dans la conjoncture actuelle, il est particulièrement important de disposer de réserves de change internationales suffisantes. Une position solide dans ce domaine peut aider une économie à se remettre d'un choc imprévu, et ainsi

Graphique 15. Inflation ou ajustement budgétaire, par cadre monétaire, 2024

(Pays médian ; ajustement = variation du solde primaire)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : Classification des régimes monétaires selon la classification *de facto* figurant dans le rapport de 2022 du FMI sur les régimes et les restrictions de change.

renforcer la confiance globale. Les réserves peuvent aussi servir à limiter les effets de la volatilité des taux de change à court terme, ce qui peut être décisif dans les pays où les marchés financiers sont peu profonds et les anticipations inflationnistes, moins bien ancrées (FMI, 2023b). Cependant, en cas de chocs tenaces et de grande ampleur, les pays n'ayant pas un régime de taux fixe devraient plutôt laisser le taux s'ajuster. De surcroît, quand un pays dispose de réserves faibles ou modestes (comme la majorité de ceux qui ont un régime de change flottant), il peut n'y avoir pratiquement d'autre choix que de laisser le taux s'ajuster, car les marges de réserves peuvent souvent vite s'épuiser. Il faudrait généralement **éviter les mesures administratives créant des distorsions sur le marché des changes**, y compris celles qui conduisent à des écarts de taux avec le marché parallèle (FMI, 2023c). Mieux vaut encore que des politiques monétaire et budgétaire restrictives et **cohérentes** engendrent des pressions sur les taux de change. Bien que rarement utilisées à ce jour, les lignes de crédit réciproques avec les banques centrales étrangères, comme celles existant en Afrique du Sud et au Nigéria, peuvent aider à pallier les pénuries de devises occasionnelles. Des **accords de paiement régionaux** renforcés, prévoyant par exemple la possibilité de régler en monnaies locales, peuvent permettre de modérer la demande de devises : le Système de paiement et de règlement panafricain, par exemple, est une avancée importante dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et devrait considérablement réduire les risques liés au recours à des monnaies tierces, mais aussi rendre les paiements intrarégionaux plus faciles, plus rapides et moins onéreux.

La stabilité financière est essentielle pour la résilience de l'économie. Au vu des indicateurs, la plupart des banques de la région restent bien capitalisées, liquides et rentables. Mais avec la hausse des coûts d'emprunt, certaines entreprises zombies sont réapparues, qui devront faire l'objet d'une surveillance étroite. **La résolution trop tardive de ces cas peut aboutir ensuite à des chocs à plus grande échelle et plus coûteux.** De même, comme les autorités se tournent davantage vers le marché intérieur pour lever les fonds dont elles ont besoin, elles devraient se concentrer sur les risques résultant de l'exposition des banques au risque souverain.

Les banques centrales devraient également être très attentives aux risques posés par les cryptoactifs. Une inflation et une volatilité des taux de change élevées, conjuguées au renchérissement des cryptomonnaies, ont fortement incité les acteurs de la région à investir dans les cryptoactifs. Si ces investissements ont des effets positifs, puisqu'ils soutiennent par exemple l'innovation financière (contrats intelligents, fractionnement, titrisation en cyberjetons, finance décentralisée, etc.), ils comportent aussi des risques, comme celui de diminuer l'efficacité des réglementations locales concernant les flux de capitaux et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de faciliter l'évasion fiscale, d'accentuer l'instabilité financière et d'affaiblir la transmission de la politique monétaire. Il faut prévoir des réglementations détaillées et renforcer la capacité des banques centrales à surveiller l'activité liée aux cryptoactifs et à faire respecter les règles.

Réforme structurelle : jeter les bases d'une croissance transformatrice

Avec des ressources naturelles enviables et une part dans la main-d'œuvre mondiale en augmentation rapide, **l'Afrique subsaharienne pourrait être l'un des marchés les plus dynamiques et importants au monde.** Mais 25 ans après l'entrée dans le XXI^e siècle, la région est loin d'avoir tenu ses promesses. Elle est encore extrêmement vulnérable aux chocs extérieurs, en particulier sur les cours des produits de base et les flux de financement. Le revenu par habitant stagne dans de nombreux pays, le chômage reste élevé (surtout chez les jeunes) et il est urgent de dépenser plus pour le développement. Cependant, compte tenu des contraintes budgétaires, le secteur privé va devoir fournir le gros du travail, non seulement en créant des emplois de qualité, mais également en réagissant rapidement aux chocs imprévus et en tirant parti des nouvelles possibilités qui s'offriront. En dernier ressort, **la prospérité et la résilience régionales ne progresseront pas si le secteur privé n'investit pas davantage**, ce qui impliquera de poursuivre les réformes.

Pour obtenir une croissance diversifiée tirée par le marché, il faut améliorer la gouvernance et le climat des affaires, développer le capital humain et renforcer l'infrastructure. Une gouvernance médiocre qui permet la corruption et le recours arbitraire à des règles opaques ou qui n'assure ni la sécurité ni le respect des droits de propriété peut **accroître l'incertitude et décourager l'activité du secteur privé.** Les problèmes de gouvernance se posent de manière particulièrement aiguë dans les pays riches en ressources naturelles, où l'essor du secteur privé a largement stagné (FMI, 2024a). Et avec le développement mondial des activités économiques fondées sur la connaissance, l'Afrique subsaharienne risque de se laisser distancer si elle n'investit pas assez dans le capital humain, notamment pour le grand nombre de jeunes qui arriveront sur le marché du travail dans les prochaines décennies. Renforcer les infrastructures de transport, de production d'électricité et de télécommunications (y compris l'accès à Internet) peut stimuler la

compétitivité et faciliter l'arrivée d'une croissance marchande. Soutenir le passage au numérique peut engendrer des gains de productivité, surtout parmi la population jeune qui maîtrise les outils numériques, et favoriser la création de services modernes. Qui plus est, la dématérialisation associée à l'éducation de base est l'occasion de saisir les possibilités offertes par l'intelligence artificielle pour résoudre les problèmes propres à la région. En matière de préparation aux défis de l'intelligence artificielle, les résultats actuels de l'Afrique subsaharienne sont médiocres ([Melina, 2024](#)).

Rechercher de nouveaux débouchés et stimuler la résilience face aux chocs extérieurs. Les bouleversements actuels des chaînes de valeur mondiales seront sans doute déstabilisants, mais peuvent aussi offrir de nouvelles possibilités de commerce et d'investissement, notamment dans le secteur essentiel de la production minière. Les pays devraient chercher à développer leurs capacités nationales d'extraction et de transformation de minéraux critiques, encourager l'investissement direct étranger et veiller à ce que les entreprises étrangères soient bien insérées dans les chaînes de valeur locales ([FMI, 2024b](#)). Une recherche active d'accords de commerce et d'investissement menée parallèlement à des réformes destinées à libérer le véritable potentiel du marché intérieur peut se révéler particulièrement salutaire à ce stade. L'**intégration commerciale plus poussée** permise par la ZLECAf peut donner naissance à un marché plus vaste sur le continent et intégrer les chaînes d'approvisionnement régionales, ce qui stimulera l'investissement au niveau local comme depuis l'étranger, et réduira du même coup l'exposition de la région à l'incertitude concernant les politiques commerciales dans le reste du monde ([ElGanainy et al., 2023](#)). La mise en œuvre de la ZLECAf progresse, mais doit s'accélérer. Près des deux tiers des pays ont adhéré à l'Initiative commerciale guidée ; dix d'entre eux, dont l'Afrique du Sud et le Nigéria, commercent activement dans ce cadre.

Pour que la croissance se traduise en emplois de qualité, il faut abaisser les barrières qui empêchent le développement du secteur formel et améliorer la productivité dans le secteur informel. Étendre et approfondir le secteur financier peut assurer un meilleur accès aux financements et permettre aux petites et moyennes entreprises de passer à l'échelle supérieure. Des réglementations plus rationnelles, des barrières à l'entrée moins élevées et une infrastructure de meilleure qualité peuvent aussi favoriser **l'essor du secteur formel**. Des politiques ciblées en faveur des jeunes, visant par exemple à faire coïncider la formation et les compétences avec les besoins du marché du travail peuvent aboutir à un appariement plus satisfaisant et plus productif de l'offre et de la demande d'emplois ([FMI, 2024c](#)).

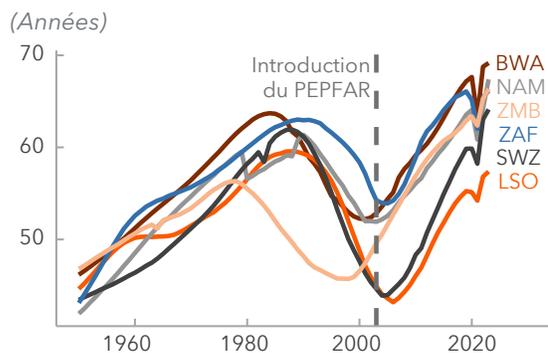
La communauté internationale doit plus que jamais intensifier sa contribution

Le monde a tout à gagner d'une Afrique forte, stable et prospère. Et au fil de quatre années de crise, la région a fait preuve d'une persévérance notable. Mais les réserves ont diminué et il est devenu de plus en plus difficile de parer aux chocs futurs sans subir de conséquences à long terme ; cela vaut en particulier pour les États fragiles ou touchés par un conflit, où les chocs économiques tendent à avoir des répercussions de plus grande ampleur et plus durables. Dans ce contexte, la prospérité de la région subsaharienne est loin d'être garantie et dépendra notamment du maintien des aides extérieures.

Dans tous les pays de la région, **un environnement commercial stable** ainsi qu'un accès au marché prévisible pour leurs exportations et des sources d'approvisionnement fiables pour leurs besoins d'importation (énergie, aliments de base, etc.) peuvent **soutenir la croissance et la résilience**.

Pour bon nombre de pays subsahariens plus pauvres, en revanche, la croissance devra s'appuyer aussi sur les partenaires bilatéraux et multilatéraux, qui les aideront à **surmonter les effets d'une conjoncture mondiale plus agitée** et à combler leur déficit de financement en attendant que les

Graphique 16. Espérance de vie à la naissance, 1950-2023



Sources : OurWorldinData.org/life-expectancy ; calculs des services du FMI.

Note : BWA = Botswana ; LSO = Lesotho ; NAM = Namibie ; PEPFAR = Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida ; SWZ = Eswatini ; ZAF = Afrique du Sud ; ZMB = Zambie.

réformes structurelles et budgétaires portent tous leurs fruits. Pour les pays fragiles ou ceux dont la situation budgétaire est risquée, l'appui fourni prendra la forme de prêts et de dons.

Au-delà des financements généraux, il faut continuer d'aider **les populations les plus vulnérables de la région**. Celle-ci accueille par exemple 6 millions de personnes qui devront pouvoir compter sur un soutien permanent des partenaires internationaux. De même, le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida a permis un allongement significatif de l'espérance de vie en Afrique australe (graphique 16). Il faut continuer de privilégier ce type d'**interventions qui sauvent des vies** pour accroître la productivité et le bien-être en Afrique subsaharienne et, plus largement, pour assurer la santé et la sécurité de la communauté internationale.

Le FMI est prêt à apporter son aide en accordant de nouveaux financements, en renforçant les capacités et en prodiguant ses conseils. Les quatre dernières années marquées par une série de chocs ont souligné le rôle du FMI comme élément essentiel du filet de sécurité de la région, surtout pour les pays dont les volants de réserves sont limités. Plus récemment, le FMI a pris des mesures pour renforcer ce rôle, en réformant le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, en réduisant les commissions et commissions additionnelles, et en revoyant les limites d'accès au titre du compte des ressources générales.

Depuis 2020, le FMI a accordé des financements à la région pour un montant supérieur à 65 milliards de dollars, en grande partie à des conditions très concessionnelles. Sur 45 pays, 24 ont actuellement un accord de financement avec le FMI, un montant de plus de 800 millions de dollars ayant été décaissé jusqu'à présent en 2025 et plus de 8 milliards de dollars, en 2024. Depuis décembre 2022, des accords ont été approuvés pour 12 pays au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité ; cet instrument fournit aux membres des financements à long terme abordables, afin de les aider à réduire les risques que les défis structurels (le manque de résilience face aux chocs climatiques et aux pandémies, par exemple) comportent pour la stabilité future de leur balance des paiements. Le FMI soutient également un grand nombre d'activités de développement des capacités dans la région, comme la gestion des finances publiques, l'accroissement des recettes intérieures, les opérations monétaires, les cadres budgétaires à moyen terme, la gouvernance et les politiques en faveur de l'inclusion. Toutes ces activités susceptibles d'aider l'Afrique subsaharienne à rebondir après de nouveaux chocs éventuels peuvent renforcer la résilience et, partant, la prospérité de la région.

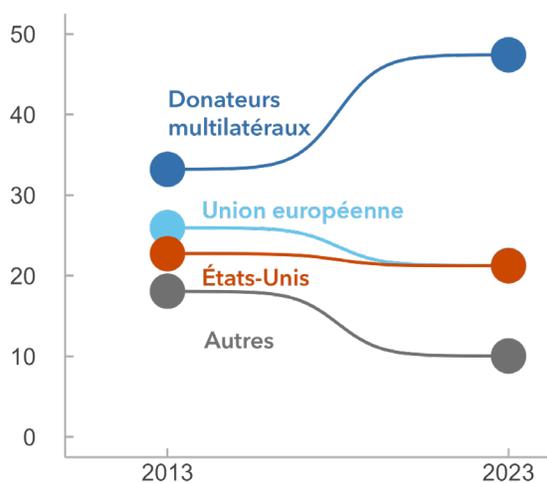
Encadré 1 : Flux d'aide publique au développement vers l'Afrique subsaharienne

Les flux d'aide publique au développement (APD) ont augmenté depuis 10 ans, mais ceux destinés à l'Afrique subsaharienne ont stagné. L'APD vers l'ensemble des destinations s'est élevée à 246 milliards de dollars en 2023, en progression de 64 % sur 10 ans, mais cette hausse reflète pour l'essentiel la croissance notable des transferts à l'Ukraine observée dernièrement. Pour l'Afrique subsaharienne, le montant des flux s'est établi à 51 milliards de dollars en 2023, résultat d'une baisse régulière depuis deux décennies, en pourcentage du PIB régional, mais aussi des flux d'APD totaux. Les organisations multilatérales sont une source d'aide de plus en plus importante pour l'Afrique subsaharienne. En termes réels, les flux vers l'Afrique subsaharienne provenant de donateurs bilatéraux sont restés stables, contrairement aux transferts passant par les donateurs multilatéraux, qui ont singulièrement augmenté et atteint 26 milliards de dollars en 2023. Avec les États-Unis et l'Union européenne, les organisations multilatérales fournissent 90 % de l'APD en faveur de la région. En 2023, le seul Groupe de la Banque mondiale a contribué à plus de la moitié des flux multilatéraux.

Une interruption de l'APD aura probablement de profondes répercussions sur les secteurs essentiels, surtout dans les pays fragiles ou touchés par un conflit. L'APD est principalement destinée à l'éducation, à la santé et aux besoins sociaux élémentaires de la population. Ces secteurs, avec l'aide humanitaire et alimentaire, absorbent plus de 60 % du total des financements. De nombreux pays misent donc sur l'aide étrangère pour compléter leurs budgets dans les domaines de la santé et de l'éducation. En valeur nominale, les montants reçus par l'Éthiopie, le Nigéria et la République démocratique du Congo représentent plus d'un tiers des transferts totaux vers les secteurs de la santé et de l'éducation de la région ; de son côté, le Soudan du Sud concentre à lui seul 10 % de l'aide humanitaire.

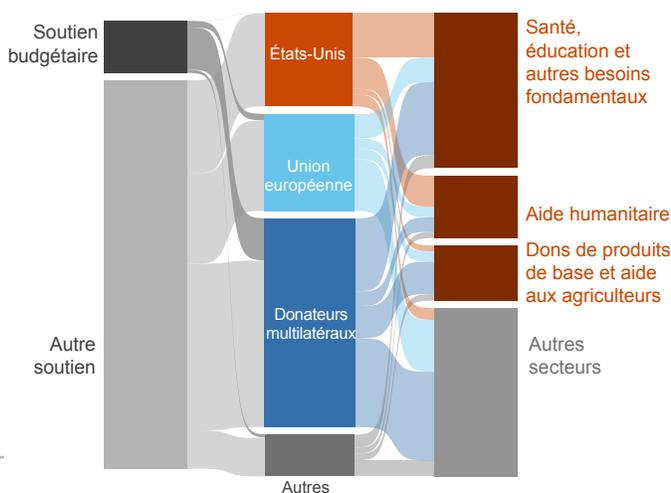
Graphique de l'encadré 1.1. Flux d'APD vers l'Afrique subsaharienne, 2013-23

(En pourcentage, par donateur)



Graphique de l'encadré 1.2. Afrique subsaharienne, flux d'APD, 2023

(Ventilation par donateur et par secteur)



Sources : Organisation de coopération et de développement économiques ; calculs des services du FMI.

Note : APD = aide publique au développement ; Union européenne = donateurs bilatéraux et institutions de l'Union européenne.

Cet encadré a été rédigé par Maurizio Leonardi.

Bibliographie

- Alter, Adrian, Khushboo Khandelwal, Thibault Lemaire, Hamza Mighri, Can Sever, and Luc Tucker. Forthcoming. "Navigating the Evolving Landscape of External Financing in Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Alter, Adrian, Bashar Hlayhel, Thomas Kroen, and Thomas Piontek. 2024. Financial Stability in a Higher-for-Longer Interest Rate Environment The Case of the Middle East and North Africa. IMF Working Paper 24/080, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Amaglobeli, David, Ruud A. de Mooij, Andualem Mengistu, Mariano Moszoro, Manabu Nose, Soheib Nunhuck, Sailendra Pattanayak. 2023. "Transforming Public Finance Through GovTech." IMF Staff Discussion Note, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Andrle, Michal, Patrick Blagrove, Pedro Espallat, Keiko Honjo, Benjamin Hunt, Mika Kortelainen, René Lalonde, Douglas Laxton, Eleonora Mavroeidi, Dirk Muir, Susanna Mursula, Stephen Snudden 2015. "The Flexible System of Global models-FSGM." IMF Working Paper 2015/64, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Barhoumi, Karim, Seung Mo Choi, Tara Iyer, Jiakun Li, Franck Ouattara, Andrew Tiffin, and Jiaxiong Yao. 2022. "Overcoming Data Sparsity: A Machine Learning Approach to Track the Real-time Impact of COVID-19 in Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper 22/88, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Benetez, Juan Carlos, Mario Mansour, Miguel Pecho and Charles Vellutini. 2023. "Building Tax Capacity in Developing Countries." IMF Staff Discussion Note No. 2023/06, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Brunnermeier, Markus K. 2021. "The Resilient Society." Endeavor Literary Press.
- Chen, Wenjie, Michele Fornino, Vidhi Maheshwari, Hamza Mighri, Annalaura Sacco, and Can Sever. 2025. "Pushed to the Brink: Fragility and Conflict in Sub-Saharan Africa." IMF Note 2025/002, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Davis, Steven J. 2016. "An Index of Global Economic Policy Uncertainty." NBER Working Paper 22740, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- ElGanainy, Asmaa, Ali Abbas, Céline Allard, Hippolyte Balima, Shushanik Hakobyan, Fei Liu, Hans Weisfeld. 2023. "Trade Integration in Africa: Unleashing the Continent's Potential in a Changing World." IMF Departmental Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- End, Nicolas, and Gee Hee Hong. 2022. "Trust What You Hear: Policy Communication, Expectations, and Fiscal Credibility." IMF Working Paper No. 22/36, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Eyraud, Luc, William Gbohoui, and Paulo A. Medas. 2023. "A New Fiscal Framework for Resource-Rich Countries." IMF Working Paper 2023/230, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hooley, John, Lam Nguyen, Mika Saito, and Shirin Nikaein Towfighian. 2021. "Fiscal Dominance in Sub-Saharan Africa Revisited." IMF Working Paper No. 2021/17, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2023a. Africa: Special Issue, "In Pursuit of Stronger Growth and Resilience." International Monetary Fund, Washington, DC, October
- International Monetary Fund (IMF). 2023b. "Integrated Policy Framework—Principles for the Use of Foreign Exchange Intervention." International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2023c. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa Notes: "Managing Exchange Rate Pressures in Sub-Saharan Africa—Adapting to New Realities."* Washington DC, April.
- International Monetary Fund (IMF). 2024a. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa Notes: "One Region, Two Paths Divergence in Sub-Saharan Africa."* Washington DC, October.
- International Monetary Fund (IMF). 2024b. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa Notes: "Digging for Opportunity: Harnessing Sub-Saharan Africa's Wealth in Critical Minerals."* Washington DC, April.

- International Monetary Fund (IMF). 2024c. *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa Notes: "The Clock is Ticking: Meeting Sub-Saharan Africa's Urgent Job Creation Challenge."* Washington DC, October.
- International Monetary Fund (IMF). 2025. "South Africa: 2024 Article IV Consultation-Press Release; Staff Report; and Statement by the Executive Director for South Africa", IMF Staff Country Reports 2025/028. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Khasiani, Kubai, Taz Chaponda, Dzingai Chapfuwa and Wayne Bartlett. 2023. "Managing SOE Risks in Sub-Saharan Africa." [IMF PMF Blog](#), April 17.
- Laws, Athene, Thibault Lemaire, Rachid Pafadnam, Nikola Spatafora, and Khushboo Khandelwal. 2025. "Breaking the Trend: Debt Stabilization in Sub-Saharan Africa." IMF Note 2025/001, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Melina, Giovanni. 2024. "Mapping the World's Readiness for Artificial Intelligence Shows Prospects Diverge." [IMF Blog](#), June 25.
- Pazarbasioglu, Ceyla. 2024. "Sovereign Debt Restructuring Process is Improving Amid Cooperation and Reform." [IMF Blog](#), June 26.
- Schwartz, Gerd, Manal Fouad, Torben Hansen, and Genevieve Verdier. 2020. "Well Spent: How Strong Infrastructure Governance Can End Waste in Public Investment." International Monetary Fund, Washington, DC.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans le présent rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 15 avril 2025 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'avril 2025 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues ; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

Groupes de pays

- Les pays sont classés en trois groupes totalement distincts : pays exportateurs de pétrole, autres pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales.
- Les autres pays riches en ressources naturelles sont les pays où les ressources naturelles non renouvelables représentent au moins 25 % des exportations totales.
- Les pays pauvres en ressources naturelles sont les pays qui n'appartiennent ni au groupe des exportateurs de pétrole, ni au groupe des autres pays riches en ressources naturelles.
- Les pays sont également répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays fragiles ou touchés par un conflit (voir le tableau page vi pour la classification des pays).
- La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et le classement de la Banque mondiale des situations de fragilité et de conflit.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1 145,00 dollars sur la période 2020-23, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1 145,00 dollars sur la période 2020-23 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- La catégorie des pays fragiles ou touchés par un conflit se fonde sur la liste établie par la Banque mondiale pour l'exercice 2025.
- À la page vi, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE-5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres seulement en 2007.

Méthodes d'agrégation

- Pour les tableaux AS1 et AS3, les chiffres composites des groupes de pays sur la croissance du PIB réel et la masse monétaire au sens large correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour le tableau AS1, les chiffres composites des groupes de pays sur les prix à la consommation correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé sur la base des PPA et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes aux PPA sont tirées de la base de données des PEM.
- Pour les tableaux AS2-AS4, à l'exception de la masse monétaire au sens large, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Sources et notes des tableaux AS1-AS4 de l'appendice statistique

Tableaux AS1 et AS3.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

¹Les données et les projections pour 2020-26 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS2.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

¹Les données et les projections pour 2020-26 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

²Pour la Zambie, les projections pour 2025-26 de la dette publique sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

³Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS4.

Sources : FMI, base de données de surveillance commune ; FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2025.

¹Le pays étant membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat UEMOA.

²Le pays étant membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les données sur les réserves figurent dans l'agrégat CEMAC.

³Les données et les projections pour 2020-26 ne sont pas incluses dans la base de données en raison des contraintes liées à la déclaration des données.

⁴Les réserves officielles incluent les avoirs extérieurs détenus par le fonds pétrolier et de stabilisation du Ghana, mais excluent les avoirs grevés.

⁵Pour la Zambie, les projections pour 2025-26 de la dette extérieure sont exclues en raison de la restructuration de la dette en cours.

⁶Les autorités du Zimbabwe ont récemment modifié la monnaie de libellé des statistiques de leurs comptes nationaux, à la suite de l'introduction, le 5 avril 2024, d'une nouvelle monnaie nationale : « l'or du Zimbabwe », qui remplace le dollar du Zimbabwe. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler le 30 avril 2024.

Note : « ... » indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel et prix à la consommation

	PIB réel								Prix à la consommation						
	(Pourcentage moyen de variation annuelle)								(Pourcentage moyen de variation annuelle)						
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Afrique du Sud	1,6	-6,2	5,0	1,9	0,7	0,6	1,0	1,3	5,3	3,3	4,6	6,9	5,9	4,4	3,8
Angola	2,2	-4,0	2,1	4,2	1,0	4,5	2,4	2,1	16,3	22,3	25,8	21,4	13,6	28,2	22,0
Bénin	5,1	3,8	7,2	6,3	6,4	6,5	6,5	6,2	1,2	3,0	1,7	1,4	2,7	1,2	2,2
Botswana	4,1	-8,7	11,9	5,5	3,2	-3,0	-0,4	2,3	4,6	1,9	6,7	12,2	5,1	2,8	4,5
Burkina Faso	5,8	2,0	6,9	1,5	3,0	4,4	4,3	4,5	1,0	1,9	3,9	13,8	0,9	4,2	3,0
Burundi	1,9	0,3	3,1	1,8	2,7	3,5	1,9	2,6	7,0	7,5	8,4	18,9	27,1	20,2	39,1
Cabo Verde	3,0	-20,8	7,0	17,4	4,0	6,0	5,0	4,9	1,1	0,6	1,9	7,9	3,7	1,0	1,5
Cameroun	4,4	0,5	3,0	3,7	3,2	3,6	3,6	4,0	1,9	2,5	2,3	6,3	7,4	4,5	3,4
Comores	3,1	-0,2	2,0	2,6	3,0	3,3	3,8	4,3	1,8	0,8	-0,0	12,4	8,5	5,0	2,2
Congo, Rép. du	0,3	-6,3	1,1	1,8	2,0	2,6	3,3	3,2	2,3	1,4	2,0	3,0	4,3	3,1	3,3
Congo, Rép. dém. du	5,9	1,7	1,7	9,2	8,5	6,5	4,7	5,2	10,2	11,4	9,0	9,3	19,9	17,7	8,9
Côte d'Ivoire	6,6	0,7	7,1	6,4	6,5	6,0	6,3	6,4	1,5	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	3,0
Érythrée ¹	4,6	2,6
Eswatini	2,5	-1,6	10,7	0,5	5,0	3,7	5,1	4,9	5,9	3,9	3,7	4,8	4,9	4,0	5,2
Éthiopie	9,5	6,1	6,3	6,4	7,2	8,1	6,6	7,1	14,4	20,4	26,8	33,9	30,2	21,7	21,5
Gabon	3,7	-1,8	1,5	3,0	2,4	3,1	2,8	2,6	2,3	1,7	1,1	4,3	3,6	1,2	1,5
Gambie	2,5	0,6	5,3	5,5	4,8	5,8	5,9	5,0	6,3	5,9	7,4	11,5	17,0	11,6	9,3
Ghana	6,5	0,5	5,1	3,8	3,1	5,7	4,0	4,8	11,8	9,9	10,0	31,9	39,2	22,9	17,2
Guinée	6,2	4,7	5,6	4,0	6,2	6,1	7,1	10,6	11,4	10,6	12,6	10,5	7,8	8,1	3,5
Guinée-Bissau	3,9	1,5	6,2	4,6	5,2	4,7	5,1	5,0	1,3	1,5	3,3	7,9	7,2	3,7	2,0
Guinée équatoriale	-2,7	-4,8	0,9	3,2	-5,1	1,9	-4,2	0,0	2,5	4,8	-0,1	4,9	2,5	3,2	4,0
Kenya	4,7	-0,3	7,6	4,9	5,6	4,5	4,8	4,9	7,4	5,3	6,1	7,6	7,7	4,5	4,1
Lesotho	1,3	-5,3	1,9	2,0	2,0	2,6	1,5	1,4	5,1	5,0	6,0	8,3	6,3	6,1	4,3
Libéria	2,8	-3,0	5,0	4,8	4,6	4,8	5,3	5,5	12,5	17,0	7,8	7,6	10,1	8,2	8,2
Madagascar	3,2	-7,1	4,7	4,2	4,2	4,2	3,9	4,2	7,0	4,2	5,8	8,2	9,9	7,6	8,4
Malawi	4,1	1,0	4,6	0,9	1,9	1,8	3,5	4,3	17,2	8,6	9,3	20,8	28,8	32,2	24,2
Mali	4,3	-1,2	3,1	3,5	4,7	4,4	4,9	5,1	1,1	0,5	3,8	9,7	2,1	3,2	3,0
Maurice	3,7	-14,5	3,4	8,7	5,0	4,7	3,0	3,0	3,0	2,5	4,0	10,8	7,0	3,6	3,6
Mozambique	5,5	-1,2	2,4	4,4	5,4	1,9	2,5	3,5	7,5	0,9	6,6	10,4	7,0	3,2	4,9
Namibie	2,8	-8,1	3,6	5,4	4,4	3,7	3,8	3,7	5,2	2,2	3,6	6,1	5,9	4,2	3,8
Niger	5,9	3,5	1,4	11,9	2,4	10,3	6,6	6,7	0,7	2,9	3,8	4,2	3,7	9,1	4,7
Nigéria	3,0	-1,8	3,6	3,3	2,9	3,4	3,0	2,7	11,6	13,2	17,0	18,8	24,7	33,2	26,5
Ouganda	5,3	-1,1	5,5	6,2	4,9	6,3	6,1	7,6	6,8	2,8	2,2	7,2	5,4	3,3	4,2
République centrafricaine	-0,7	1,0	1,0	0,5	0,7	1,8	2,9	3,1	4,9	0,9	4,3	5,6	3,0	3,4	2,7
Rwanda	7,1	-3,4	10,9	8,2	8,3	8,9	7,1	7,5	3,9	7,7	0,8	13,9	14,0	4,8	7,0
Sao Tomé-et-Principe	3,6	2,6	1,9	0,2	0,4	0,9	3,1	4,8	8,1	9,8	8,1	18,0	21,2	14,4	9,6
Sénégal	5,0	1,3	6,5	4,0	4,3	6,7	8,4	4,1	1,0	2,5	2,2	9,7	5,9	0,8	2,0
Seychelles	6,6	-11,7	0,6	12,7	2,3	3,0	3,5	3,5	3,0	1,0	10,0	2,6	-0,9	0,2	1,7
Sierra Leone	4,1	-1,3	5,9	5,3	5,7	3,7	4,7	4,9	10,0	13,4	11,9	27,2	47,7	28,4	12,9
Soudan du Sud	-5,3	-6,5	5,3	-5,2	2,5	-27,6	-4,3	64,5	98,6	24,0	30,2	-3,2	39,7	128,4	65,7
Tanzanie	6,7	4,5	4,8	4,7	5,1	5,4	6,0	6,3	7,3	3,3	3,7	4,4	3,8	3,2	4,0
Tchad	3,0	-0,4	0,3	4,1	4,0	1,5	1,7	3,2	1,1	4,5	-0,8	5,8	4,1	5,7	3,9
Togo	5,4	2,0	6,0	5,8	5,6	5,3	5,3	5,5	1,4	1,8	4,5	7,6	5,3	3,3	2,3
Zambie	4,3	-2,8	6,2	5,2	5,4	4,0	6,2	6,8	9,0	15,7	22,0	11,0	10,9	15,0	14,2
Zimbabwe ²	4,6	-7,8	8,5	6,1	5,3	2,0	6,0	4,6	30,2	557,2	98,5	193,4	667,4	736,1	92,2
Afrique subsaharienne	3,8	-1,5	4,7	4,1	3,6	4,0	3,8	4,2	8,3	11,2	11,6	15,2	17,6	18,3	13,3
Médiane	4,4	-1,2	4,9	4,3	4,3	4,1	4,2	4,7	4,5	3,6	4,6	8,2	7,0	4,5	4,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	5,0	-0,0	5,0	5,1	4,7	5,1	4,8	5,4	8,0	12,8	11,5	16,2	18,2	16,7	11,0
Pays riches en ressources naturelles	3,1	-2,4	4,1	3,6	2,7	3,2	3,1	3,5	8,8	12,5	12,3	15,7	19,4	22,2	15,1
Pays exportateurs de pétrole	2,8	-2,1	3,1	3,4	2,5	3,4	2,8	3,2	11,0	13,1	15,9	16,9	19,7	27,7	22,0
Hors Nigéria	2,3	-2,8	2,1	3,6	1,6	3,2	2,3	4,1	9,8	12,8	13,8	13,1	10,2	17,3	13,3
Autres pays riches en ressources naturelles	3,5	-2,7	5,0	3,8	3,0	3,1	3,3	3,8	6,6	11,8	8,8	14,5	19,2	17,1	8,9
Hors Afrique du Sud	5,6	0,4	5,0	5,3	4,9	5,0	5,0	5,6	8,2	19,8	12,6	21,2	30,9	27,7	12,7
Pays pauvres en ressources naturelles	6,0	0,8	6,4	5,6	5,8	6,0	5,8	5,9	7,1	7,7	9,6	13,9	12,7	8,8	8,9
Pays à revenu intermédiaire	3,1	-2,8	4,6	3,5	2,8	3,3	3,1	3,1	8,3	8,8	10,8	13,4	14,5	16,4	13,4
Pays à faible revenu	6,1	1,7	5,0	5,6	5,7	5,7	5,5	6,7	8,6	18,0	13,6	20,0	25,7	23,2	13,2
Pays fragiles ou touchés par un conflit	4,2	-0,3	3,9	4,3	4,1	4,3	4,0	4,4	10,1	17,5	16,9	21,4	28,4	32,0	21,5
Zone franc	4,4	0,4	4,4	4,8	4,1	5,0	4,9	4,8	1,5	2,4	2,7	6,4	4,4	3,5	3,0
CEMAC	2,5	-1,2	1,9	3,3	2,2	2,9	2,4	3,2	2,0	2,7	1,4	5,3	5,4	3,9	3,2
UEMOA	5,7	1,3	6,0	5,6	5,1	6,1	6,3	5,7	1,2	2,2	3,5	7,0	3,8	3,4	2,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	5,9	0,3	6,1	6,0	6,1	5,8	5,5	5,9	9,5	21,5	16,1	22,1	29,4	25,4	14,7
CAE-5	5,5	0,9	6,4	5,2	5,4	5,4	5,5	6,0	7,1	4,3	4,3	7,0	6,7	4,1	4,7
CEDEAO	4,0	-0,7	4,5	4,0	3,6	4,4	4,1	4,0	9,3	10,2	12,6	16,9	20,3	22,9	18,0
Union douanière d'Afrique australe	1,7	-6,3	5,3	2,2	1,0	0,6	1,1	1,5	5,2	3,2	4,6	7,1	5,9	4,3	3,8
SADC	2,8	-4,0	4,5	3,8	2,7	2,7	2,8	3,0	8,0	13,7	11,3	13,8	16,9	18,6	10,5

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS2. Solde budgétaire global, dons compris, et dette publique

	Solde budgétaire global, dons compris (En pourcentage du PIB)								Dette publique (En pourcentage du PIB)						
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Afrique du Sud	-4,1	-9,6	-5,5	-4,3	-5,4	-6,1	-6,6	-6,1	44,9	68,9	68,7	70,8	73,4	76,4	79,6
Angola	-0,4	-1,7	3,4	0,6	-1,9	-1,0	-2,3	-3,3	52,9	119,1	74,3	56,1	71,4	62,5	64,5
Bénin	-2,4	-4,7	-5,7	-5,6	-4,1	-3,1	-2,9	-2,9	30,1	46,1	50,3	54,2	54,9	54,0	52,5
Botswana	-0,9	-10,9	-2,3	-0,0	-4,2	-10,3	-11,0	-9,3	23,3	23,5	22,3	21,0	22,5	32,6	43,0
Burkina Faso	-3,3	-5,2	-7,4	-10,4	-6,6	-5,7	-4,3	-3,6	31,5	43,6	55,4	56,4	52,7	52,7	50,2
Burundi	-5,1	-6,3	-5,2	-10,6	-7,4	-5,0	-6,5	-6,0	45,1	65,9	66,5	68,3	47,2	43,2	35,3
Cabo Verde	-5,0	-9,3	-7,5	-4,1	-0,3	-2,4	-1,8	-0,9	102,1	143,8	149,1	124,0	114,0	113,7	109,6
Cameroun	-3,5	-3,2	-3,0	-1,1	-0,6	-0,6	-0,8	-1,2	27,6	44,9	47,2	45,6	43,2	42,7	39,9
Comores	0,5	-0,5	-2,8	-4,2	-1,3	-3,5	-2,4	-2,9	18,1	24,3	26,3	28,2	28,7	30,8	32,5
Congo, Rép. du	-2,1	-1,1	1,6	8,9	5,8	2,6	3,5	2,5	59,7	102,5	97,8	92,5	99,0	95,4	91,4
Congo, Rép. dém. du	0,4	-3,2	-1,4	-0,9	-1,7	-2,0	-2,6	-1,8	24,6	24,9	24,7	22,6	25,1	19,3	16,3
Côte d'Ivoire	-2,4	-5,4	-4,9	-6,7	-5,2	-4,0	-3,0	-3,0	32,4	46,3	50,2	56,0	57,5	59,3	58,1
Érythrée ¹	-2,3	235,6
Eswatini	-4,3	-4,5	-4,5	-4,6	0,9	-1,9	-5,4	-4,5	19,1	38,7	37,0	40,7	37,3	36,4	37,8
Éthiopie	-2,3	-2,8	-2,8	-4,2	-2,6	-2,0	-1,7	-2,0	49,2	53,7	53,8	46,9	38,7	32,3	41,8
Gabon	0,5	-2,2	-1,9	-0,9	1,8	-3,9	-5,9	-6,2	44,7	83,0	72,9	65,6	70,6	73,4	79,2
Gambie	-4,2	-2,4	-4,8	-5,0	-3,5	-3,9	-1,3	-0,4	70,0	85,9	83,1	83,9	75,7	72,9	67,5
Ghana	-6,6	-17,4	-12,0	-11,8	-3,4	-7,7	-2,8	-2,0	49,7	72,3	79,2	85,7	76,4	70,5	66,4
Guinée	0,7	-3,0	-1,6	-0,4	-1,8	-3,1	-2,8	-2,7	39,7	47,9	42,9	40,6	37,3	47,8	39,6
Guinée-Bissau	-2,9	-9,6	-5,9	-6,1	-8,2	-7,3	-3,1	-3,1	54,9	77,6	78,8	80,7	79,4	82,3	79,4
Guinée équatoriale	-5,0	-1,8	2,7	11,7	2,4	-1,2	-0,8	-2,1	25,1	49,4	42,3	29,8	36,3	36,2	35,1
Kenya	-6,2	-8,1	-7,2	-6,1	-5,7	-5,5	-5,4	-5,0	46,7	68,0	68,2	67,8	73,0	65,6	68,3
Lesotho	-3,1	1,2	-4,9	-6,4	7,3	8,9	6,0	4,4	43,7	54,7	58,0	64,6	61,5	59,8	59,7
Libéria	-3,9	-4,0	-2,5	-5,3	-7,1	-2,7	-3,5	-2,2	28,8	58,7	53,3	54,3	58,8	56,5	56,5
Madagascar	-2,1	-4,0	-2,8	-5,5	-4,2	-2,8	-3,9	-4,0	38,1	52,1	49,5	50,0	52,7	50,4	51,3
Malawi	-3,8	-8,0	-8,3	-9,3	-7,8	-8,1	-8,9	-7,6	34,7	53,9	66,5	75,5	86,1	74,4	73,0
Mali	-2,7	-5,4	-4,9	-4,7	-3,6	-2,6	-3,1	-3,0	31,9	47,3	51,6	50,3	51,9	51,8	51,7
Maurice	-3,2	-9,1	-3,5	-2,8	-4,2	-6,4	-3,4	-2,2	60,5	80,4	74,2	73,9	76,4	82,9	83,4
Mozambique	-4,2	-6,2	-5,2	-5,2	-4,2	-6,4	-5,6	-4,5	78,0	120,0	104,3	100,3	90,8	96,6	101,1
Namibie	-6,1	-8,1	-8,7	-6,3	-3,1	-3,6	-5,2	-4,7	38,2	64,3	69,6	69,4	67,2	67,7	63,9
Niger	-3,7	-4,8	-6,1	-6,8	-5,4	-4,3	-3,0	-3,0	27,8	45,0	51,3	50,6	51,9	47,2	43,4
Nigéria	-3,1	-5,6	-5,5	-5,4	-4,2	-3,4	-4,5	-4,5	22,4	35,6	36,8	40,4	48,7	52,9	52,5
Ouganda	-3,0	-7,8	-7,4	-6,0	-4,9	-5,8	-6,7	-5,4	27,7	46,3	50,3	50,2	50,2	51,8	54,0
République centrafricaine	-0,9	-3,4	-6,0	-5,3	-3,6	-5,0	-1,6	0,1	47,5	44,4	48,5	51,0	58,2	60,7	58,3
Rwanda	-2,6	-9,5	-7,0	-5,7	-5,0	-6,6	-6,3	-3,3	35,1	68,7	67,3	60,9	63,4	67,2	77,6
Sao Tomé-et-Principe	-5,2	2,9	-1,5	-2,2	-2,2	0,9	2,6	2,6	78,4	70,8	59,2	55,1	44,7	43,5	37,3
Sénégal	-4,5	-9,3	-11,5	-12,6	-12,3	-11,7	-7,3	-5,0	48,2	81,6	89,4	94,6	107,4	113,7	111,4
Seychelles	1,0	-15,7	-5,8	-0,8	-1,1	-1,5	-1,2	-0,9	65,0	77,4	71,2	60,0	55,3	57,8	59,3
Sierra Leone	-3,3	-3,5	-4,3	-5,9	-5,0	-4,6	-4,2	-2,0	33,4	46,4	47,1	54,0	49,9	43,0	44,3
Soudan du Sud	-5,4	-4,9	-9,3	2,0	7,9	3,9	2,0	1,9	62,1	49,0	51,1	39,1	49,7	54,3	63,2
Tanzanie	-2,7	-2,6	-3,5	-3,9	-3,6	-3,0	-2,9	-2,8	36,6	41,3	43,4	44,9	47,4	48,2	47,1
Tchad	-0,7	1,2	-1,3	3,8	-1,3	-2,0	-0,5	-1,8	30,7	41,1	41,6	32,2	32,6	33,8	33,9
Togo	-3,8	-7,0	-4,7	-8,3	-6,7	-4,9	-3,0	-3,0	48,5	62,2	64,9	67,4	68,0	70,6	69,5
Zambie ²	-6,3	-13,8	-8,1	-7,8	-5,5	-3,3	-4,9	-4,0	53,3	140,0	111,0	99,5	129,1	114,9	...
Zimbabwe ³	-3,5	-0,5	-3,2	-4,9	-5,3	-2,1	-0,5	0,4	50,9	84,5	58,2	99,5	96,6	94,6	58,6
Afrique subsaharienne	-3,3	-6,5	-5,0	-4,5	-4,0	-4,2	-4,2	-3,9	37,5	57,0	56,4	56,7	60,4	61,0	61,5
<i>Médiane</i>	-3,0	-4,9	-4,9	-5,1	-3,9	-3,4	-3,0	-2,9	39,6	54,3	56,7	56,1	56,4	57,1	58,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-3,0	-5,8	-4,5	-4,1	-3,5	-3,8	-3,4	-3,1	42,1	62,7	59,8	58,5	59,8	57,4	57,1
Pays riches en ressources naturelles	-3,2	-6,6	-4,7	-4,0	-3,7	-4,1	-4,2	-3,9	36,1	55,8	54,6	55,2	60,6	62,2	61,0
Pays exportateurs de pétrole	-2,5	-4,6	-3,6	-3,0	-2,7	-2,0	-2,9	-3,3	29,8	48,6	45,2	45,0	53,6	55,4	55,5
Hors Nigéria	-1,5	-1,9	0,5	1,5	-0,2	-0,9	-1,6	-2,3	44,7	82,5	64,1	53,5	61,4	57,3	57,8
Autres pays riches en ressources naturelles	-3,8	-8,5	-5,6	-4,9	-4,6	-5,1	-4,8	-4,2	42,8	62,3	62,2	64,6	65,9	65,7	63,7
Hors Afrique du Sud	-3,5	-7,3	-5,7	-5,5	-3,7	-4,2	-3,3	-2,7	39,9	55,5	55,0	58,2	58,9	55,9	49,9
Pays pauvres en ressources naturelles	-3,7	-6,1	-5,7	-6,0	-4,7	-4,6	-4,3	-3,7	43,5	60,7	61,9	61,3	59,8	58,5	62,7
Pays à revenu intermédiaire	-3,5	-7,4	-5,3	-4,6	-4,2	-4,7	-4,7	-4,4	37,0	59,1	58,4	58,7	65,3	67,7	68,5
Pays à faible revenu	-2,5	-3,8	-4,0	-4,2	-3,5	-3,3	-3,2	-2,8	39,7	51,0	50,6	50,9	49,1	47,3	47,1
Pays fragiles ou touchés par un conflit	-2,8	-4,5	-4,5	-4,3	-3,2	-2,6	-2,7	-2,6	29,4	43,2	43,6	45,5	48,5	47,6	46,9
Zone franc	-2,7	-4,5	-4,5	-3,9	-3,7	-3,7	-2,8	-2,8	34,7	54,4	57,4	57,5	59,8	60,6	59,2
CEMAC	-2,4	-1,9	-1,4	2,4	0,7	-1,1	-1,1	-1,7	35,2	57,9	56,5	51,1	52,6	52,6	51,5
UEMOA	-3,1	-6,0	-6,3	-7,8	-6,3	-5,2	-3,8	-3,3	34,9	52,4	57,9	61,5	64,0	65,1	63,2
COMESA (pays membres d'AFSS)	-3,5	-5,7	-4,9	-4,9	-4,0	-3,7	-3,9	-3,3	43,2	60,3	57,7	58,1	57,6	52,8	53,5
CAE-5	-4,4	-6,5	-6,1	-5,5	-4,9	-4,9	-5,0	-4,4	39,4	56,3	57,7	57,4	59,6	57,4	59,0
CEDEAO	-3,3	-6,8	-6,3	-6,5	-4,6	-4,8	-3,8	-3,4	27,9	44,1	47,4	50,3	56,5	60,7	58,8
Union douanière d'Afrique australe	-4,0	-9,5	-5,5	-4,1	-5,2	-6,0	-6,6	-6,1	43,6	66,6	66,4	68,2	70,3	73,6	76,9
SADC	-3,1	-7,1	-4,0	-3,3	-4,3	-4,4	-4,9	-4,5	44,6	69,9	63,7	63,5	68,2	67,4	66,8

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS3. Masse monétaire au sens large et solde extérieur courant, dons compris

	Masse monétaire au sens large (En pourcentage du PIB)								Solde extérieur courant, dons compris (En pourcentage du PIB)							
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Afrique du Sud	66,4	74,0	70,0	70,8	72,5	74,0	74,0	74,0	-3,5	2,0	3,7	-0,5	-1,6	-0,6	-1,2	
Angola	30,7	33,0	21,6	17,3	20,8	16,5	18,0	18,7	2,7	1,3	10,0	8,3	3,8	5,4	2,1	
Bénin	28,1	30,5	32,7	33,4	30,2	28,4	28,4	28,4	-4,9	-1,7	-4,2	-6,0	-8,2	-6,4	-6,1	
Botswana	44,7	52,5	45,3	40,1	41,7	44,5	46,2	46,1	2,0	-10,2	-1,7	-1,1	-0,6	-4,7	-7,9	
Burkina Faso	32,4	43,9	48,3	44,5	40,9	38,8	37,8	38,0	-5,1	4,2	0,4	-7,2	-8,6	-6,4	-2,1	
Burundi	28,1	46,2	49,7	56,6	48,6	48,1	46,7	45,9	-14,3	-11,2	-11,9	-15,9	-14,9	-13,6	-9,7	
Cabo Verde	85,5	116,8	111,3	93,3	90,8	92,9	92,9	92,3	-6,3	-15,3	-12,1	-3,5	-2,1	-0,3	-2,2	
Cameroun	21,7	26,6	29,3	29,7	28,3	28,9	28,8	28,7	-3,3	-3,7	-4,0	-3,4	-4,1	-3,3	-2,8	
Comores	25,1	31,2	37,1	37,1	38,2	36,8	36,8	36,4	-3,1	-1,8	-0,3	-0,5	-2,0	-6,6	-4,2	
Congo, Rép. du	26,6	32,7	30,8	27,5	31,9	35,4	36,4	38,7	-2,4	12,6	12,8	17,7	6,5	1,3	-1,4	
Congo, Rép. dém. du	11,5	19,9	22,7	20,3	23,0	22,6	22,6	22,6	-4,4	-2,1	-1,1	-5,1	-6,5	-4,1	-2,9	
Côte d'Ivoire	10,9	13,5	14,9	14,3	11,5	13,8	12,2	11,9	-0,3	-3,1	-3,9	-7,6	-8,2	-4,2	-3,6	
Érythrée ¹	207,6	14,9	
Eswatini	26,8	32,3	29,7	28,1	26,1	25,7	25,1	24,7	6,0	7,1	2,6	-2,7	2,2	1,6	-2,4	
Éthiopie	29,2	30,8	31,1	27,9	24,9	21,1	20,2	20,4	-7,1	-4,6	-3,2	-4,3	-2,9	-4,2	-4,8	
Gabon	23,7	27,9	24,1	23,5	27,0	25,7	25,7	25,7	5,2	-0,5	3,5	10,9	5,4	4,5	2,2	
Gambie	38,6	56,0	59,2	55,3	49,6	45,3	42,5	41,0	-7,6	-5,8	-4,2	-4,2	-5,4	-5,6	-4,9	
Ghana	24,1	30,8	29,4	29,3	28,2	28,0	28,4	28,4	-5,6	-2,5	-2,7	-2,3	-1,6	1,6	1,6	
Guinée	24,2	27,8	25,5	29,1	25,6	30,7	30,4	29,6	-16,3	-16,2	4,1	-4,9	-8,2	-19,1	-16,0	
Guinée-Bissau	38,5	45,6	50,6	46,6	40,6	39,6	38,6	37,7	-2,4	-2,6	-0,8	-8,6	-8,6	-8,7	-5,5	
Guinée équatoriale	13,2	17,5	14,8	14,1	19,2	19,2	18,7	18,9	-8,4	-0,8	4,2	2,1	-1,3	-2,4	-1,7	
Kenya	36,8	37,2	35,2	33,6	36,4	33,4	33,4	33,4	-6,9	-4,7	-5,2	-5,0	-4,0	-3,7	-3,9	
Lesotho	35,6	41,1	38,8	39,6	42,5	42,2	41,0	40,1	-9,5	-5,7	-9,1	-14,0	-0,3	0,5	-5,6	
Libéria	20,2	25,5	24,6	25,0	26,8	27,8	27,9	28,0	-20,1	-16,4	-17,8	-19,0	-26,3	-21,1	-18,2	
Madagascar	23,4	28,7	29,0	28,9	28,0	28,6	28,9	28,1	-2,7	-5,4	-4,9	-5,4	-4,1	-5,4	-6,5	
Malawi	17,2	17,5	20,1	23,6	23,8	26,2	26,9	31,4	-10,2	-13,8	-15,2	-17,6	-17,3	-21,8	-14,7	
Mali	26,9	31,6	40,4	39,8	36,9	35,0	35,0	35,0	-5,2	-2,2	-7,6	-7,7	-7,6	-6,1	-5,1	
Maurice	104,3	156,7	159,9	141,3	135,5	140,2	140,0	142,1	-5,8	-8,9	-13,1	-11,1	-5,1	-6,5	-4,8	
Mozambique	44,7	59,0	56,2	53,6	50,0	54,4	54,5	54,2	-30,3	-26,5	-21,3	-36,4	-10,9	-11,6	-41,3	
Namibie	58,3	71,5	70,9	63,2	62,8	64,4	64,5	64,1	-8,1	3,0	-11,2	-12,8	-15,3	-15,4	-15,6	
Niger	17,5	19,2	20,1	19,4	18,1	16,4	16,5	16,5	-12,6	-13,2	-14,1	-16,2	-13,9	-5,5	-3,8	
Nigéria	24,3	25,2	25,2	25,8	33,8	40,8	44,0	43,6	1,2	-3,7	-0,7	0,2	1,7	9,1	6,9	
Ouganda	17,4	22,5	21,7	20,6	20,5	19,9	19,9	19,9	-5,6	-9,5	-8,4	-8,6	-7,3	-7,3	-6,4	
République centrafricaine	24,0	30,3	33,3	31,9	33,2	32,3	33,0	31,7	-7,1	-8,2	-11,1	-12,9	-9,3	-9,0	-6,9	
Rwanda	22,4	29,0	29,8	29,2	29,6	31,5	30,9	29,4	-10,5	-12,1	-10,9	-9,4	-11,5	-12,7	-13,8	
Sao Tomé-et-Principe	41,1	32,5	29,5	28,2	24,3	21,1	19,5	19,2	-17,3	-11,2	-13,1	-14,4	-12,5	-10,2	-5,1	
Sénégal	34,6	45,3	48,2	51,9	52,9	59,5	61,4	61,4	-7,2	-10,9	-12,1	-20,0	-19,0	-12,1	-8,2	
Seychelles	64,4	101,6	93,4	82,0	81,5	85,2	86,2	86,1	-11,2	-12,5	-10,3	-7,1	-7,2	-7,5	-8,9	
Sierra Leone	14,5	17,9	19,2	20,4	19,8	18,5	18,4	18,4	-14,8	-4,8	-5,5	-6,4	-9,5	-5,5	-4,8	
Soudan du Sud	24,9	17,8	17,6	14,4	15,1	24,5	24,7	18,3	-3,6	7,9	13,8	24,1	30,3	1,2	-11,4	
Tanzanie	22,2	21,7	22,0	22,7	23,6	23,7	23,8	23,9	-7,1	-2,5	-3,9	-5,7	-4,7	-3,1	-3,0	
Tchad	10,8	14,9	16,3	17,3	19,8	19,3	20,2	20,9	-3,5	-3,0	-2,0	4,9	-0,7	-1,3	-3,4	
Togo	37,2	46,6	48,1	50,4	50,4	51,0	51,0	51,0	-4,9	-0,3	-2,2	-3,5	-2,9	-2,9	-3,1	
Zambie	21,7	31,2	24,3	27,1	29,9	32,1	32,1	32,4	0,3	11,8	11,9	3,7	-3,0	-1,7	0,5	
Zimbabwe ²	23,9	14,8	14,9	18,8	14,1	14,8	10,3	11,1	-7,9	2,5	1,0	0,9	0,4	1,4	3,0	
Afrique subsaharienne	34,9	37,1	35,6	35,0	37,0	38,3	38,8	38,5	-2,7	-2,6	-0,8	-2,1	-2,6	-1,7	-2,5	
Médiane	26,5	31,0	29,7	29,1	29,7	31,1	30,6	30,5	-5,4	-3,7	-4,0	-5,2	-4,9	-5,0	-4,8	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,7	31,2	29,9	28,7	28,6	28,0	27,9	27,9	-4,3	-3,7	-2,7	-3,5	-4,2	-3,7	-4,2	
Pays riches en ressources naturelles	36,2	38,0	36,1	35,9	39,0	41,1	42,1	41,8	-1,7	-1,3	1,0	-0,0	-1,1	0,2	-0,5	
Pays exportateurs de pétrole	24,7	26,3	24,5	24,1	30,3	34,4	36,9	36,7	0,9	-2,6	1,1	2,6	2,0	5,2	3,0	
Hors Nigéria	25,5	28,9	23,1	20,8	23,2	21,4	22,3	22,7	0,5	0,4	5,1	6,9	2,6	2,2	-0,1	
Autres pays riches en ressources naturelles	47,6	49,6	47,5	47,4	47,4	47,7	47,1	46,7	-4,4	-0,1	0,9	-2,4	-3,5	-2,4	-2,3	
Hors Afrique du Sud	25,9	28,4	28,3	28,0	27,6	27,8	27,5	27,5	-5,8	-2,3	-2,2	-4,4	-5,2	-4,0	-3,1	
Pays pauvres en ressources naturelles	30,4	34,4	34,3	32,8	31,7	30,9	30,4	30,3	-6,9	-6,4	-6,4	-8,3	-6,4	-5,9	-6,8	
Pays à revenu intermédiaire	37,9	40,7	38,5	38,1	41,3	43,5	44,6	44,3	-1,4	-1,6	0,4	-0,5	-1,4	0,3	-0,6	
Pays à faible revenu	24,7	27,3	28,0	27,1	26,0	25,3	24,8	24,8	-7,8	-5,2	-4,4	-6,4	-5,4	-5,8	-6,4	
Pays fragiles ou touchés par un conflit	25,1	26,8	27,5	27,1	30,7	33,9	35,3	34,9	-1,6	-3,6	-1,8	-1,9	-1,4	-0,1	-1,6	
Zone franc	21,6	26,9	28,8	28,5	27,6	28,5	28,3	28,3	-3,3	-2,8	-3,5	-4,7	-6,5	-4,3	-3,6	
CEMAC	19,6	24,9	25,3	25,0	26,4	26,8	27,1	27,4	-2,4	-0,9	0,4	3,6	-0,5	-1,1	-1,9	
UEMOA	23,0	28,0	30,9	30,5	28,3	29,4	29,0	28,7	-4,3	-4,0	-5,8	-9,9	-10,1	-6,1	-4,5	
COMESA (pays membres d'AFSS)	30,2	32,6	31,9	30,3	30,0	28,5	27,9	28,0	-5,7	-4,1	-3,7	-5,0	-4,6	-4,7	-4,3	
CAE-5	27,9	29,2	28,5	27,9	29,2	27,9	27,8	27,7	-7,0	-5,4	-5,8	-6,3	-5,4	-4,9	-4,8	
CEDEAO	24,1	26,7	27,3	27,6	31,6	36,1	37,9	37,4	-1,0	-4,0	-2,3	-2,7	-2,8	-0,3	-0,4	
Union douanière d'Afrique australe	64,6	72,3	68,2	68,4	69,8	71,4	71,5	71,4	-3,4	1,5	3,0	-1,0	-1,9	-1,2	-2,0	
SADC	48,6	52,5	48,1	47,1	48,1	48,1	47,8	47,8	-3,3	-0,1	1,8	-1,2	-2,3	-1,4	-2,8	

Voir la liste des sources à la page 20.

Tableau AS4. Dette extérieure publique par débiteur et réserves

	Dette extérieure publique par débiteur (En pourcentage du PIB)								Réserves (Mois d'importations de biens et de services)							
	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2011-19	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Afrique du Sud	15,0	23,4	18,5	18,7	19,6	20,1	21,6	22,9	5,8	6,3	5,4	5,9	6,1	6,1	6,0	
Angola	29,7	78,3	61,4	37,3	45,9	45,8	45,5	47,3	9,3	9,5	6,5	7,4	7,8	7,5	7,4	
Bénin ¹	15,6	30,3	35,2	37,8	39,1	39,5	44,3	42,8	
Botswana	15,4	12,5	10,1	8,5	9,9	9,6	12,7	14,1	11,4	6,4	6,5	7,1	7,0	5,3	3,7	
Burkina Faso ¹	21,0	23,0	24,4	25,2	24,6	22,9	21,5	20,7	
Burundi	19,5	17,4	19,9	19,6	18,1	16,8	11,6	9,5	2,5	1,0	2,3	1,5	0,9	1,4	0,9	
Cabo Verde	77,6	128,3	119,1	103,1	94,1	87,3	87,9	79,9	5,7	7,1	6,4	5,6	6,0	5,4	5,3	
Cameroun ²	18,4	32,5	30,5	31,0	28,5	28,4	29,8	28,4	
Comores	17,1	23,5	25,4	27,4	28,0	30,1	31,8	34,1	7,1	7,9	8,6	6,6	7,3	7,5	9,7	
Congo, Rép. du ²	42,2	63,6	53,2	43,3	39,7	34,4	32,2	29,8	
Congo, Rép. dém. du	17,7	15,5	17,1	15,5	16,8	16,5	17,5	19,2	1,0	0,4	1,0	1,6	1,7	2,1	2,5	
Côte d'Ivoire ¹	19,6	33,8	30,6	35,6	36,8	37,1	37,1	36,2	
Érythrée ³	62,2	2,7	
Eswatini	8,7	15,0	14,8	18,3	18,4	20,3	20,6	20,2	3,7	3,1	3,1	2,3	2,2	2,3	2,4	
Éthiopie	25,4	28,8	29,1	23,9	18,1	21,5	28,9	26,1	2,0	2,0	1,5	0,8	0,5	0,7	1,4	
Gabon ²	29,8	48,9	37,5	35,6	36,1	31,6	31,5	29,8	
Gambie	37,5	49,4	47,2	48,2	47,8	45,7	41,6	38,7	3,6	5,8	7,7	4,0	4,1	4,4	4,3	
Ghana ⁴	29,9	42,0	41,8	41,7	39,0	35,5	34,7	33,6	3,0	3,7	4,0	1,2	2,1	3,2	3,6	
Guinée	23,2	27,3	24,7	21,9	20,5	21,5	16,8	16,2	2,2	2,3	2,9	3,2	1,9	1,2	1,2	
Guinée-Bissau ¹	29,9	43,7	38,4	39,2	35,6	33,7	33,7	32,3	
Guinée équatoriale ²	8,2	12,8	10,1	7,9	9,0	7,9	9,0	10,0	
Kenya	22,8	30,6	30,4	30,2	33,5	31,6	30,9	32,6	4,6	4,6	4,7	4,4	3,7	4,8	5,0	
Lesotho	35,4	47,5	42,8	45,0	46,3	46,3	46,7	47,3	4,8	4,1	5,0	4,2	4,5	5,4	6,4	
Libéria	18,4	41,1	37,2	35,4	37,1	37,0	38,7	39,9	2,1	2,2	3,9	2,9	2,1	2,0	2,5	
Madagascar	23,4	36,0	33,6	33,1	36,6	35,4	37,8	39,8	3,4	4,8	4,5	4,6	5,6	5,8	5,7	
Malawi	18,6	30,9	37,4	31,3	31,3	37,7	32,9	31,1	2,4	0,7	0,2	0,4	0,6	0,4	1,8	
Mali ¹	22,8	31,8	27,7	26,4	26,6	23,5	23,2	21,9	
Maurice	13,3	20,2	23,2	19,4	18,2	17,7	17,5	16,1	8,4	14,4	12,8	11,7	10,2	11,9	11,8	
Mozambique	63,1	90,2	82,9	72,1	66,4	64,4	66,2	65,3	3,4	4,6	2,6	3,1	4,0	2,5	2,2	
Namibie	12,2	18,8	13,8	16,6	16,7	14,9	10,1	8,4	3,4	4,0	4,5	4,0	3,7	4,4	3,3	
Niger ¹	18,4	33,0	31,5	32,9	31,9	26,0	25,1	24,9	
Nigéria	3,8	8,8	9,8	9,7	12,9	24,5	25,3	25,7	6,1	6,5	6,3	6,7	6,8	9,0	6,9	
Ouganda	16,6	30,0	29,4	26,9	26,9	26,4	24,7	22,6	4,6	4,3	4,7	3,1	2,8	2,6	3,0	
République centrafricaine ²	29,3	37,3	33,7	33,0	33,1	30,9	30,7	28,7	
Rwanda	28,0	54,8	53,4	46,5	51,4	60,1	70,2	75,5	3,9	5,3	4,6	3,6	3,4	3,9	3,7	
Sao Tomé-et-Principe	52,5	46,1	41,6	40,7	36,0	36,6	35,1	31,8	3,7	4,3	3,5	2,9	2,0	1,9	2,9	
Sénégal ¹	32,9	48,9	45,9	47,0	44,3	42,5	41,6	40,4	
Seychelles	34,4	35,3	38,6	28,6	27,0	30,0	35,8	35,4	3,5	3,7	3,7	3,1	3,3	3,6	3,7	
Sierra Leone	20,6	29,3	27,9	27,4	31,9	26,2	24,4	23,7	3,3	4,5	5,5	3,3	2,7	2,3	2,5	
Soudan du Sud	58,0	40,0	40,2	31,6	35,2	43,4	56,0	30,7	1,7	0,5	1,0	0,4	0,5	0,9	2,0	
Tanzanie	26,0	29,4	29,6	29,2	30,0	31,3	30,1	28,5	4,8	5,3	4,0	3,8	3,9	4,0	4,2	
Tchad ²	18,7	22,4	20,7	17,9	17,1	17,5	18,6	19,0	
Togo ¹	13,3	29,5	26,0	26,4	26,1	29,4	30,3	31,2	
Zambie ⁵	28,6	78,9	66,6	53,2	57,9	61,6	2,7	1,3	2,8	3,0	2,5	3,1	4,0	
Zimbabwe ⁶	31,6	26,6	19,7	21,7	20,1	19,9	18,4	17,9	0,5	0,1	1,1	0,7	0,1	0,5	0,9	
Afrique subsaharienne	16,7	26,9	25,1	23,7	25,6	28,2	29,0	28,7	5,2	5,2	4,7	4,7	4,4	4,5	4,5	
Médiane	22,3	31,3	30,6	30,6	31,6	30,5	30,7	29,8	3,7	4,3	4,3	3,3	3,4	3,4	3,6	
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,5	36,7	34,3	31,3	31,2	31,3	31,8	30,9	4,5	4,1	3,8	3,5	3,1	3,4	3,6	
Pays riches en ressources naturelles	14,9	24,3	22,3	20,9	23,3	26,3	26,5	26,5	5,6	5,5	4,9	5,3	5,2	5,3	4,9	
Pays exportateurs de pétrole	11,3	21,0	20,4	18,1	22,0	30,9	31,3	31,1	6,3	6,3	5,5	6,5	6,4	7,1	6,3	
Hors Nigéria	26,4	52,9	44,1	33,3	36,3	35,8	36,0	35,4	6,8	5,6	3,9	6,0	5,8	5,6	5,8	
Autres pays riches en ressources naturelles	18,8	27,3	23,8	23,6	24,3	23,9	24,2	24,3	4,7	4,7	4,4	4,2	4,2	4,3	4,3	
Hors Afrique du Sud	24,1	31,4	29,6	28,5	28,6	27,4	26,4	25,5	3,3	3,1	3,3	2,5	2,5	2,7	2,8	
Pays pauvres en ressources naturelles	24,1	34,5	33,9	32,5	31,1	32,3	34,4	33,5	3,9	4,3	4,1	2,9	2,4	2,9	3,4	
Pays à revenu intermédiaire	14,8	25,7	23,7	22,6	25,5	28,9	29,5	29,7	5,9	6,0	5,4	5,6	5,4	5,8	5,5	
Pays à faible revenu	24,5	30,3	29,4	27,1	25,6	26,6	27,8	26,8	2,8	2,8	2,7	2,1	1,9	2,0	2,4	
Pays fragiles ou touchés par un conflit	11,6	18,2	18,5	17,3	19,0	24,6	26,4	25,7	4,8	4,7	4,4	4,6	4,0	4,0	3,8	
Zone franc	21,7	34,6	31,8	32,4	32,1	31,0	31,3	30,4	4,6	4,6	4,4	4,1	3,7	4,4	4,6	
CEMAC	22,4	35,4	30,8	28,5	27,4	25,9	26,7	25,6	4,3	3,4	3,3	4,3	4,3	4,3	4,5	
UEMOA	21,4	34,2	32,3	34,8	34,9	33,8	33,8	33,0	4,9	5,4	5,0	4,1	3,5	4,6	4,7	
COMESA (pays membres d'AfSS)	22,5	30,4	29,7	27,2	26,2	27,4	29,0	28,3	3,2	3,1	3,1	2,7	2,2	2,8	3,3	
CAE-5	22,7	31,1	30,9	30,0	31,8	31,7	30,9	30,6	4,6	4,7	4,4	3,9	3,5	4,0	4,2	
CEDEAO	10,3	19,2	19,9	19,7	23,5	30,5	30,4	29,9	5,3	5,7	5,5	5,0	4,6	4,8	4,1	
Union douanière d'Afrique australe	14,9	22,9	18,1	18,3	19,2	19,6	21,0	22,1	5,9	6,2	5,4	5,8	6,0	6,0	5,7	
SADC	20,2	32,2	27,2	25,3	26,9	27,2	27,7	28,1	5,8	5,6	4,8	5,2	5,3	5,3	5,2	

Voir la liste des sources à la page 20.